

FEDERATION ALGERIENNE DE VOLLEY BALL



# GUIDE NATIONAL 2018/2019



oredoo

## SOMMAIRE

❖ Sommaire	1
❖ Préambule	2
❖ Activités et Compétitions Organisées Par Palier.	3
❖ Catégorie d'Age Et Hauteur Du Filet.	4
❖ Calendrier Général Des Compétitions.	5
❖ Règlement Sportif De La Super Division Seniors Hommes	6-9
➤ Calendrier Du Championnat De La Super Division	9-11
❖ Règlement Sportif De La Nationale Une Seniors Dames	12-14
➤ Calendrier Du Championnat De Nationale Une	15
❖ Règlement Sportif de la Division Excellence Seniors Hommes.	16-19
➤ Calendrier Du Championnat Excellence Seniors Hommes.	20-21
❖ Règlement Du Championnat De La Division Zonale Seniors Hommes.	22-23
❖ Ligues Rattachées Aux Structures Organisatrices.	24
❖ Règlement Sportif De La Division Zonale Seniors Dames.	25-26
❖ Règlement Sportif Du Tournoi D'accession Seniors Homme	27-28
❖ Règlement Sportif Du Tournoi D'accession Seniors Dames.	29-30
❖ Règlement Sportif De La Coupe D'Algérie Seniors Hommes Et Dames	31-32
❖ Règlement Sportif Du Championnat National Des Jeunes	33-35
❖ Règlement Sportif Coupe D'Algérie Des Jeunes	36-37
➤ Annexe	38
❖ Structures De Gestion En Jeunes Catégories.	39
❖ Répartition Des Zones Avec Les Wilayas Rattachées.	40
➤ Gestion Du Championnat et coupe d'Algérie des Filles	41
➤ Gestion Du Championnat et coupe d'Algérie des Garçons	42
❖ Prospection Et Détection Des Jeunes Talents.	43-45
❖ Règlement Sportif Du Mini Volley.	46-47
❖ Plan De Formation.	48
❖ Calendrier Administratif	49
❖ Barème Financier	50-51
❖ Annuaire Des Clubs	52
❖ Annuaire Des Ligues	53
❖ Informations Utiles	54

## PREAMBULE

*Le Guide National de la Saison sportive 2018/2019 a connu un retard dans sa finalisation et, par conséquent, dans sa diffusion. Ce retard est dû à la crise inédite qu'a connue notre discipline, après la contestation des clubs qui ont mis en avant leurs difficultés financières, et leurs résolutions comme préalable à la reprise du championnat national. Pour cela, nous avons dû revoir la désignation des rencontres en tenant compte du contexte géographique afin d'alléger le coût financier et de soulager quelque peu nos clubs. Cette situation ne profite nullement à notre discipline et ce retard dans la reprise s'est répercuté sur le programme de la préparation des Equipes Nationales.*

*Toutefois la Fédération Algérienne de Volleyball continue son action de restructuration et de redéploiement de la discipline, malgré les aléas et la conjoncture défavorable. L'établissement du Guide National demeure l'outil indispensable pour définir et orienter nos différentes actions. Il permettra ainsi à nos structures d'avoir une meilleure visibilité et mieux planifier leur programme.*

*Aussi il est attendu de tout un chacun d'en faire l'Instrument de travail privilégié et la référence pour œuvrer tout au long de la saison sportive.*

*Enfin nous espérons que la saison sportive 2018/2019 sera une saison de réussite pour tous et l'opportunité du rassemblement de la famille du Volleyball.*

M . LEMOUCHI

➤ **LIGUE DE ZONE.**

➤ **CHAMPIONNAT ZONAL ET INTER ZONAL**

- Minimes garçons.
- Minimes filles.
- Cadets.
- Cadettes.
- Juniors.

➤ **Mini Volley pour les Ecoles et les Benjamins.**

➤ **Coupe D'Algérie Phase Zonale Et Inter Zonale.**

➤ **Coupe de la Ligue.**

➤ **Championnat de Division Trois Seniors Hommes.**

➤ **Championnat de Division Zone Seniors Dames.**

➤ **Beach Volley et Sahara Volley.**

➤ **Formation.**

- Arbitres
- Entraîneurs
- Administratives
- Médicales

➤ **Inter Sélections.**

➤ **FEDERATION**

➤ **Championnat Super Division Seniors Hommes.**

➤ **Championnat Excellence Seniors Hommes.**

➤ **Championnat Nationale Une Seniors Dames.**

➤ **Tournoi D'accession Seniors Hommes Et Dames.**

➤ **Championnat National des Jeunes Catégories, à partir du Tour Fédéral.**

➤ **Coupe D'Algérie des Jeunes Catégories, à partir du Tour Fédéral**

➤ **Sahara Volley.**

➤ **Beach Volley.**

➤ **Formations**

- Entraîneurs (Journées de Recyclage et Formations).
- Arbitres (Passage De Grade).
- Administratives
- Médicales.

## CATEGORIES D'AGE ET HAUTEUR DU FILET

### GARCONS

Catégories	Années de Pratique	Hauteur du Filet	Observations
Seniors	Nés en 1998 et -	243 cm	
Juniors	Nés en 1999 et 2000	243 cm	
Cadets	Nés en 2001 et 2002	243 cm	
Minimes	Nés en 2003 et 2004	235 cm	
Benjamins	Nés en 2005 et 2006	215 cm	Mini volley « 4vs4 » « 6vs6 »
Ecoles	Nés en 2007 et +	200 cm	Mini volley « 2vs2 » « 3vs3 » « 4vs4 » Jeux éducatifs

### FILLES

Catégories	Années de Pratique	Hauteur du Filet	Observations
Juniors/Seniors	Nées en 2000 et -	224 cm	
Cadettes	Nées 2001, 2002 et 2003	224 cm	
Minimes	Nées en 2004, 2005 et 2006	215 cm	
Benjamines	Nées en 2007 et 2008	212 cm	Mini volley « 4vs4 » « 6vs6 »
Ecoles	Nées en 2009, 2010 et 2011	200 cm	Mini volley « 2vs2 » « 3vs3 » « 4vs4 » Jeux éducatifs

**NB : Les Catégories d'Âges seront réétudiées lors de la réunion du Collège Technique National.**

# CALENDRIER GENERAL DES COMPETITIONS

Mois	Date		Super Division		Excellence	Nationale 1 S/Dames	Coupe D'Algérie		Division Zonale		Journées FAVB	
							SH	SD	SH	SD		
NOV 2018	V-S	16-17			1 <sup>ère</sup> Aller	1 <sup>ère</sup>						
	V-S	23-24			2 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup>						
	V-S	30-01			3 <sup>ème</sup>							
DEC 2018	V-S	07-08			4 <sup>ème</sup>							
	M	11										
	V-S	14-15			5 <sup>ème</sup>							
	M	18	1 <sup>ère</sup> Aller									
	V-S	21-22			2 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>					
	V-S	28-29			3 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>				FAVB	
JANVIER	M	1			4 <sup>ème</sup>							
	V-S	4-5			5 <sup>ème</sup>	Trêve	5 <sup>ème</sup>					
	V-S	11-12			6 <sup>ème</sup>		6 <sup>ème</sup>					
	M	15			7 <sup>ème</sup>							
	V-S	18-19	TREVE		Tour Préliminaire	7 <sup>ème</sup>			T/P			
	V-S	25-26	8 <sup>ème</sup> Retour		8 <sup>ème</sup> Retour	8 <sup>ème</sup>					FAVB	
FEVRIER	V-S	01-02	16 <sup>ème</sup> Finale			9 <sup>ème</sup>	1/6 Finale					
	V-S	08-09	9 <sup>ème</sup>		9 <sup>ème</sup>	1/8 <sup>ème</sup> Finale	1/8 Finale					
	V-S	15-16	Match A Rejouer 8 <sup>ème</sup> Journée	Championnat Arabe du 12 au 24 à Tunis	10 <sup>ème</sup>	Match A Rejouer 8 <sup>ème</sup> Journée						
	V-S	22-23	10 <sup>ème</sup>		Match A Rejouer 8 <sup>ème</sup> Journée	Match A Rejouer 1 <sup>ère</sup> Journée					FAVB	
MARS	V-S	01-02	11 <sup>ème</sup>		11 <sup>ème</sup>	Match A Rejouer 2 <sup>ème</sup> Journée						
	M	05	Match Retard									
	V-S	08-09	12 <sup>ème</sup>		12 <sup>ème</sup>	TREVE						
	M	12	Match Retard									
	V-S	15-16	13 <sup>ème</sup>		13 <sup>ème</sup>	10 <sup>ème</sup>	C/Af 16 au 25 Egypte					
	M	19	14 <sup>ème</sup> Fin									
	V-S	22-23			14 <sup>ème</sup> Fin	11 <sup>ème</sup>						
	V-S	29-30	1/8 <sup>ème</sup> Finale			12 <sup>ème</sup>					FAVB	
AVRIL	V-S	05-06	C/Afrique 1 au 10 Egypte	1 <sup>ère</sup> Journée Play-Down		13 <sup>ème</sup>						
	M	09		2 <sup>ème</sup> Journée Play-Down								
	V-S	12-13		3 <sup>ème</sup> Journée Play-Down	1 <sup>er</sup> Play-Off/Play-Down	14 <sup>ème</sup>						
	V-S	19-20	1/4 Finale									
	M	23		4 <sup>ème</sup> Journée Play-Down								
	V-S	26-27	1 <sup>er</sup> Play-Off		5 <sup>ème</sup> Journée Play-Down	2 <sup>er</sup> Play-Off/Play-Down	1/4 Finale	1/4 Finale			FAVB	
M A I 2 0 1 9	V-S	03-04		6 <sup>ème</sup> Journée Play-Down		15 <sup>ème</sup>						
	V-S	10-11	2 <sup>er</sup> Play-Off		7 <sup>ème</sup> Journée Play-Down	3 <sup>er</sup> Play-Off/Play-Down	1/2 Finale	1/2 Finale				
	V-S	17-18	1/2 Finale			16 <sup>ème</sup>						
	M	21		8 <sup>ème</sup> Journée Play-Down								
	V-S	24-25	3 <sup>er</sup> Play-Off		9 <sup>ème</sup> Journée Play-Down		17 <sup>ème</sup>					
	V-S	31-01				18 <sup>ème</sup> Fin					FAVB	
J U I N	V-S	7-8	FINALE	10 <sup>ème</sup> Journée Play-Down		FINALE	FINALE					
	M	11		11 <sup>ème</sup> Journée Play-Down		Stages Equipe Nationale						
	V-S	14-15	4 <sup>ème</sup> Play-Off	12 <sup>ème</sup> Journée Play-Down								
	M	18	Stages Equipe Nationale	13 <sup>ème</sup> Journée Play-Down								
	V-S	21-22		14 <sup>ème</sup> Journée Play-Down								
	V-S	28-29		Tournoi Barrage d'Accession								
											FAVB	

## REGLEMENT SPORTIF DE LA SUPER DIVISION - SENIORS HOMMES

### Article 1

Une compétition dénommée **SUPER DIVISION - SENIORS HOMMES**, est organisée par la FAVB pour la saison 2018/ 2019.

### Article 2

La SUPER DIVISION est réservée aux équipes affiliées et en règle sur les plans administratifs (cahier de charges) et Financier, vis-à-vis de la FAVB et des structures décentralisées, et dans le respect de l'article 1 des règlements généraux.

### Article 3

La SUPER DIVISION est composée de quatorze équipes (14) répartie en deux (2) Poules Centre-ouest et Centre-Est, la répartition s'est faite sur la base de la Position Géographique de chaque Club.

POULE CENTRE OUEST		POULE CENTRE EST
1	Naceria Club De Bejaia <b>NCB</b>	Etoile Sportive Setifienne <b>ESS</b>
2	Raed Chabab De M'sila <b>RCM</b>	Entente Sportive De Tadjenanet <b>EST</b>
3	Olympique El Kseur <b>OEK</b>	Olympique Mileen Ketamien <b>OMKM</b>
4	Widad Amel Tlemcen <b>WAT</b>	Jil Mostakbal Batna <b>JMB</b>
5	Groupement Sportif DesPétroliers <b>GSP</b>	Jil Saad De Commune D'Ouled Adouane <b>JSCOA</b>
6	Progrès Olympique DeChlef <b>POC</b>	Nadi Riadhi Bordj Bou Arreridj <b>NRBBA</b>
7	Machaal Baladiat Bejaia <b>MBB</b>	El Fanar Ain AzeL <b>EFAA</b>

### PREMIÈRE PHASE :

Cette phase se disputera en aller et retour, en douze (12) journées, un classement de la première à la septième (7) place de chaque Poule sera établi.

- Les Equipes classées de la 1<sup>ère</sup> à la 3<sup>ème</sup> place de chaque Poule disputeront les Play-off.
- Les Equipes classées de la 4<sup>ème</sup> à la 7<sup>ème</sup> place de chaque Poule disputeront les Play-Down.

### DEUXIÈME PHASE : (Sans Cumul de Points)

#### Poule Play-Off

- Cette poule est composée de six équipes.
- L'ordre des rencontres se fera par tirage au sort.
- Les rencontres se joueront en Aller et Retour en Quatre (04) Tournois
- La Domiciliation des Tournois se fera par tirage au sort entre les trois premiers de chaque poule :
  - Le 1<sup>er</sup> tiré (entre les deux deuxièmes de chaque poule) organisera le premier Tournoi de 2 jours (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> journée).

- Le 2<sup>ème</sup> tiré (entre les deux deuxièmes de chaque poule) organisera le deuxième Tournoi de 2 jours (3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> journée)
- Le 1<sup>er</sup> tiré (entre les deux premiers de chaque poule) organisera le troisième Tournoi de 3 jours (5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> journée).
- Le 2<sup>ème</sup> tiré (entre les deux premiers de chaque poule) organisera le quatrième Tournoi de 3 jours (8<sup>ème</sup>, 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> journée)

**Le Premier sera déclaré Champion d'Algérie de la saison 2018/2019.**

**Le Champion et le Vice-champion participeront au Championnat d'Afrique**

### **Poule Play Down**

- Cette Poule est composée de huit Equipes.
- Le Calendrier des Compétitions se fera par tirage au sort.
- Les rencontres se joueront en Aller et Retour, en Quatorze journées, au terme de cette phase, un classement de la Première à la Huitième Place sera établi.
- Les Deux Dernières Equipes, rétrograderont en Division Inférieure.
- Les Equipes classées à la Cinquième, Sixième place, ainsi que la Deuxième et Troisième de la Division Excellence, disputeront un tournoi barrage, pour une place en Super Division.
- Ce Tournoi sera organisé par la FAVB dans un lieu **NEUTRE qui sera désigné ultérieurement**

**La Super Division de la Saison 2019/2020, sera composée de Douze clubs :**

- Les Equipes **de la Super Division** classées de la **Première à la Sixième** place de la **Poule Play-Off, saison 2018/2019.**
- Les Equipes **de la Super Division** classées de la **Première à la Quatrième** place de la **Poule Play Down, de la Saison 2018/2019.**
- Le Champion de la **Division Excellence, de la Saison 2018/2019.**
- Le Champion Du **Tournoi Barrage, de la Saison 2018/2019.**

### **Article 4**

Le classement sera établi de la manière suivante :

- Match gagné 3/0 ou 3/1 : 3 points pour le vainqueur, 0 points pour le perdant.
- Match gagné 3/2 : 2 points pour le vainqueur, 1 point pour le perdant.

Forfait : moins un (-1) point, c'est conformément à la Réglementation en vigueur.

### **Article 5**

En cas d'égalité de point il sera tenu compte par ordre.

- Du nombre de rencontres gagnés.
- Du set Average général (Quotient)
- Du point Average général (Quotient)
- Du set Average particulier (Quotient)
- Du point Average particulier (Quotient)

### **Article 6**

Les rencontres se dérouleront conformément aux règles internationales de jeu, et suivant les règlements généraux de la FAVB, ainsi il est fait obligation d'avoir :



- Tenues conformes à la réglementation.
- Ballons officiels de la compétition MVA 200.
- Ramasseurs de balles à la charge de l'équipe recevante.
- Tableau de marque, Feuille de match, Tiges et Toises fournis par l'équipe recevante.
- Plaquettes de changement.
- Deux à Quatre drapeaux de juge de lignes fournis par l'équipe recevante.
- Service d'ordre à la charge de l'équipe recevante.
- Dans le cas où il y'a similitude des maillots de compétition entre les deux équipes, l'équipe recevante ou citée en premier (lors d'un tournoi) est dans l'obligation de changer de maillots.

### Article 7

Seules les Personnes inscrites sur la feuille de match et en tenues uniformes sont admises dans l'aire de jeu, à savoir :

- Les Athlètes.
- L'Entraîneur.
- 1<sup>er</sup> Entraîneur adjoint.
- 2<sup>ème</sup> Entraîneur adjoint.
- Le Médecin agréé par la FAVB.
- Le Kinésithérapeute ou soigneur.

### Article 8

Les équipes de cette division sont tenues de s'engager au niveau des ligues wilaya, et doivent participer aux Championnats, Challenge et Tournois, en catégories Ecoles, Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors Garçons, conformément aux Règlements généraux ; chaque forfait dans les Championnats, Challenges et Tournois, dans toutes ses phases sera sanctionné par la défalcation d'un point à l'équipe seniors.

### Article 9

L'inexistence des jeunes catégories dans le championnat jeunes, un abandon de la Compétition en cours de saison, entraînera automatiquement la perte du titre, le droit de Qualification à une phase supérieure. La relégation à la poule ou division inférieure en plus des sanctions prévues par la réglementation.

#### Remarque :

**Les ligues organisatrices doivent informer immédiatement la FAVB par email. L'homologation définitive du forfait enregistre ou d'un abandon dans leur championnat.**

### Article 10

Aucun changement de dates et d'horaires ne sera toléré après envoi des désignations aux clubs et aux arbitres, sauf cas de force majeure, un changement peut être autorisé, après une demande formulée par le club et un avis de virement (conformément aux règlements généraux).

### Article 11

Conformément aux fiches d'engagements, tout problème de transmission d'Email relève de la responsabilité des clubs et non de la FAVB.

### Article 12

Les clubs doivent s'acquitter des amendes avant la fin de chaque phase, faute de quoi il sera fait application de la réglementation.

### Article 13

L'Adresse Electronique (EMAIL) est obligatoire pour toutes les associations, afin de faciliter la communication.

### Article 14

Les clubs sont tenus de connaitre et d'appliquer sans réserves ni restriction les règlements généraux, et respecter l'engagement du cahier de charges faute de quoi des mesures exceptionnelles seront prises par le Bureau Fédéral.

### Article 15

Lors des tournois, seuls les joueurs, entraîneurs et dirigeants inscrits sur la fiche d'engagement ou à défaut sur la première feuille de match peuvent participer au tournoi dans la même catégorie.

Lors d'un tournoi l'association absente au 1<sup>er</sup> match est déclarée « FORFAIT » pour la suite de tournoi.

Ce forfait sera comptabilisé comme un seul forfait (conformément aux règlements généraux) Sans préjudice des autres dispositions réglementaires des règlements généraux.

### Article 16

Les clubs sont tenus de connaitre et d'appliquer sans réserves ni restriction les règlements généraux et le présent règlement.

## CALENDRIER DE LA SUPER DIVISION SENIORS HOMMES SAISON 2018/2019

### CENTRE OUEST

ALLER	RENCONTRES				RETOUR
1 <sup>ère</sup> journée 18 /12/2018	NCB EXEMPT	RCM-MBB	OEK-POC	WAT-GSP	8 <sup>ème</sup> journée 25-26 /01/2019
2 <sup>ème</sup> journée 21-22 /12/2018	GSP EXEMPT	POC-WAT	MBB-OEK	NCB-RCM	9 <sup>ème</sup> journée 08-09 /02/2019
3 <sup>ème</sup> journée 28-29 /12/2018	RCM EXEMPT	OEK-NCB	WAT-MBB	GSP-POC	10 <sup>ème</sup> journée 22-23 /02/2019
4 <sup>ème</sup> journée 01 /01/2019	POC EXEMPT	MBB-GSP	NCB-WAT	OEK-RCM	11 <sup>ème</sup> journée 01-02 /03/2019
5 <sup>ème</sup> journée 04-05 /01/2019	OEK EXEMPT	WAT-RCM	GSP-NCB	POC-MBB	12 <sup>ème</sup> journée 08-09 /03/2019
6 <sup>ème</sup> journée 11-12 /01/2019	MBB EXEMPT	NCB-POC	RCM-GSP	OEK-WAT	13 <sup>ème</sup> journée 15-16 /03/2019
7 <sup>ème</sup> journée 15 /01/2019	WAT EXEMPT	GSP-OEK	POC-RCM	MBB-NCB	14 <sup>ème</sup> journée 19/03/2019

## CENTRE EST

ALLER	RENCONTRES				RETOUR
1 <sup>ère</sup> journée 18 /12/2018	ESS EXEMPT	EST-EFAA	OMK-NRBBA	JMB-JSCOA	8 <sup>ème</sup> journée 25-26 /01/2019
2 <sup>ème</sup> journée 21-22 /12/2018	JSCOA EXEMPT	NRBBA-JMB	EFAA-OMK	ESS-EST	9 <sup>ème</sup> journée 08-09 /02/2019
3 <sup>ème</sup> journée 28-29 /12/2018	EST EXEMPT	OMK-ESS	JMB-EFAA	JSCOA-NRBBA	10 <sup>ème</sup> journée 22-23 /02/2019
4 <sup>ème</sup> journée 01 /01/2019	NRBBA EXEMPT	EFAA-JSCOA	ESS-JMB	EST-OMK	11 <sup>ème</sup> journée 01-02 /03/2019
5 <sup>ème</sup> journée 04-05 /01/2019	OMK EXEMPT	JMB-EST	JSCOA-ESS	NRBBA-EFAA	12 <sup>ème</sup> journée 08-09 /03/2019
6 <sup>ème</sup> journée 11-12 /01/2019	EFAA EXEMPT	ESS-NRBBA	EST-JSCOA	OMK-JMB	13 <sup>ème</sup> journée 15-16 /03/2019
7 <sup>ème</sup> journée 15 /01/2019	JMB EXEMPT	JSCOA -OMK	NRBBA-EST	EFAA-ESS	14 <sup>ème</sup> journée 19/03/2019

## CALENDRIER DE LA SUPER DIVISION

### DEUXIEME PHASE

#### PLAY OFF

<b>PREMIER TOURNOI</b>			
<b>DATES</b>	<b>RENCONTRES</b>		
1 <sup>ère</sup> journée Vendredi : 26-04-2019	1 - 6	2 - 5	3 - 4
2 <sup>ème</sup> journée Samedi : 27-04-2019	6 - 4	5 - 3	1 - 2
<b>DEUXIEME TOURNOI</b>			
<b>DATES</b>	<b>RENCONTRES</b>		
3 <sup>ème</sup> journée Vendredi: 10-05-2019	2 - 6	3 - 1	4 - 5
4 <sup>ème</sup> journée Samedi : 11-05-2019	6 - 5	1-4	2-3
<b>TROISIEME TOURNOI</b>			
<b>DATES</b>	<b>RENCONTRES</b>		
5 <sup>ème</sup> journée Jeudi : 23-05-2019	3-6	4-2	5-1
6 <sup>ème</sup> journée Vendredi : 24-05-2019	6 - 1	5 - 2	4-3
7 <sup>ème</sup> journée Samedi : 25-05-2019	4-6	3-5	2-1
<b>QUATRIEME TOURNOI</b>			
<b>DATES</b>	<b>RENCONTRES</b>		
8 <sup>ème</sup> journée jeudi: 13-06-2019	6-2	1-3	5-4
9 <sup>ème</sup> journée Vendredi : 14-06-2019	5-6	4-1	3-2
10 <sup>ème</sup> journée Samedi : 15-06-2019	6-3	2-4	1-5

**PLAY DOWN**

<b>ALLER</b>	<b>RENCONTRES</b>				<b>RETOUR</b>
<b>1<sup>ère</sup> journée 05-06/04/19</b>	1 - 8	2 - 7	3 - 6	4 - 5	<b>8<sup>ème</sup> journée M 21/05/19</b>
<b>2<sup>ème</sup> journée M 09/04/19</b>	8 - 5	6 - 4	7 - 3	1 - 2	<b>9<sup>ème</sup> journée 24-25/05/19</b>
<b>3<sup>ème</sup> journée 12-13/04/19</b>	2 - 8	3 - 1	4 - 7	5 - 6	<b>10<sup>ème</sup> journée 07-08/06/19</b>
<b>4<sup>ème</sup> journée M 23/04/19</b>	8 - 6	7 - 5	1 - 4	2 - 3	<b>11<sup>ème</sup> journée M 11/06/19</b>
<b>5<sup>ème</sup> journée 26-27/04/19</b>	3 - 8	4 - 2	5 - 1	6 - 7	<b>12<sup>ème</sup> journée 14-15/06/19</b>
<b>6<sup>ème</sup> journée 03-04/05/19</b>	8 - 7	1 - 6	2 - 5	3 - 4	<b>13<sup>ème</sup> journée M 18/06/19</b>
<b>7<sup>ème</sup> journée 10-11/05/19</b>	4 - 8	5 - 3	6 - 2	7 - 1	<b>14<sup>ème</sup> journée 21-22/06/19</b>

**Tournoi Barrage**

Les Equipes classées 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> de la Poule Play Down de la Super Division, joueront contre les Equipes Classées 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> de la Poule Accession de la Division Excellence.

LES 27-28-29/06/2019

## REGLEMENT SPORTIF DE LA NATIONALE UNE SENIORS DAMES

### Article 1

Une compétition dénommée NATIONALE UNE SENIORS DAMES, est organisée par la FAVB pour la saison 2018/2019.

### Article 2

La NATIONALE UNE SENIORS DAMES est réservée aux équipes affiliées et en règle sur les plans administratifs (cahier de charges) et Financier, vis-à-vis de la FAVB et des structures décentralisées, et dans le respect de l'article 1 des règlements généraux.

### Article 3

La NATIONALE UNE est composée de dix équipes (10) en Poule Unique sur la base du classement de la saison précédente.

CLUBS	
1	GROUPEMENT SPORTIF DES PETROLIERS <b>G.S.P</b>
2	MACHAAL BALADIAT BEJAIA <b>M.B.B</b>
3	NADJMET RIADHI DE CHLEF <b>N.R.C</b>
4	NACERIA CLUB DE BEJAIA <b>N.C.B</b>
5	RACINE CLUB DE BEJAIA <b>R.C.B</b>
6	WIDAD AMEL DE BEJAIA <b>W.A.B</b>
7	SEDDOUK VOLLEY BALL <b>S.V.B</b>
8	ASSOCIATION SPORTIVE DE LA WILAYA DE BEJAIA <b>A.S.W.B</b>
9	WIDAD AMEL AINTAYA <b>W.A.T</b>
10	O S TICHY <b>O.S.T</b>

- Ce championnat se disputera en Aller Et Retour, **en Dix-Huit (18) Journées**, un classement de la Première à la Dixième Place sera établi.
- L'équipe classée Première est déclarée **Championne D'Algérie** de la saison **2018/2019**, les Equipes classées **Première** et **Deuxième** participeront au **Championnat D'Afrique Des Clubs**.
- Les Equipes Classées : **Neuvième** et **Dixième** rétrograderont en **Division Inférieure**.

En raison du retard du démarrage de compétition 2018/2019 Seniors Dames, la recomposition de la Nationale Une A Seniors Dames en 8 équipe ne sera Opérationnel qu'à partir de la Saison 2020/2021

#### **Article 4**

Le classement sera établi de la manière suivante :

- Match gagné 3/0 ou 3/1 : 3 points pour le vainqueur, 0 points pour le perdant.
- Match gagné 3/2 : 2 points pour le vainqueur, 1 point pour le perdant.
- Forfait : moins un (-1) point, conformément à la Réglementation en vigueur.

#### **Article 5**

En cas d'égalité de point il sera tenu compte par ordre.

- Du nombre de rencontres gagnés.
- Du set Average général (Quotient)
- Du point Average général (Quotient)
- Du set Average particulier (Quotient)
- Du point Average particulier (Quotient)

#### **Article 6**

Les rencontres se dérouleront conformément aux règles internationales de jeu, et suivant les règlements généraux de la FAVB, ainsi il est fait obligation d'avoir :

- Tenues conformes à la réglementation.
- Ballons officiels de la compétition MVA 200.
- Ramasseurs de balles à la charge de l'équipe recevant.
- Tableau de marque, Feuille de match, Tiges et Toises fournis par l'équipe recevant.
- Plaquettes de changement.
- Deux à Quatre drapeaux de juge de lignes fournis par l'équipe recevant.
- Service d'ordre à la charge de l'équipe recevant.
- Dans le cas où il y'a similitude des maillots de compétition entre les deux équipes, l'équipe recevant ou citée en premier est dans l'obligation de changer de maillots.

#### **Article 7**

Seules les Personnes inscrites sur la feuille de match et en tenues uniformes sont admises dans l'aire de jeu, à savoir :

- Les Athlètes.
- L'Entraîneur.
- 1<sup>er</sup> Entraîneur adjoint.
- 2<sup>ème</sup> Entraîneur adjoint.
- Le Médecin agréé par la FAVB.
- Le Kinésithérapeute ou soigneur.

#### **Article 8**

Les équipes de cette division sont tenues de s'engager au niveau des ligues wilaya, et doivent participer aux Championnats, Challenge et Tournois, en catégories Ecoles, Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors Garçons, conformément aux Règlements généraux ; chaque forfait dans les Championnats, Challenges et Tournois, dans toutes ses phases sera sanctionné par la défalcation d'un point à l'équipe seniors.

#### **Remarque :**

**Les ligues organisatrices doivent informer immédiatement la FAVB par email. L'homologation définitive du forfait enregistre ou d'un abandon dans leur championnat.**

---

## **Article 9**

L'inexistence des jeunes catégories dans le championnat jeunes, un abandon de la compétition en cours de saison, entraînera automatiquement la perte du titre, le droit de Qualification à une phase supérieure. La relégation à la poule ou division inférieure en plus des sanctions prévues par la réglementation.

---

## **Article 10**

Aucun changement de dates et d'horaires ne sera toléré après envoi des désignations aux clubs et aux arbitres, sauf cas de force majeure, un changement peut être autorisé, après une demande formulée par le club et un avis de virement (conformément aux règlements généraux).

---

## **Article 11**

Conformément aux fiches d'engagement, tout problème de transmission d'Email relève de la responsabilité des clubs et non de la FAVB.

---

## **Article 12**

Les clubs doivent s'acquitter des amendes avant la fin de chaque phase, faute de quoi il sera fait application de la réglementation.

---

## **Article 13**

L'Adresse Electronique (EMAIL) est obligatoire pour toutes les associations, afin de faciliter la communication.

---

## **Article 14**

Les clubs sont tenus de connaître et d'appliquer sans réserves ni restriction les règlements généraux, et respecter l'engagement du cahier de charges faute de quoi des mesures exceptionnelles seront prises par le Bureau Fédéral.

---

## **Article 15**

Lors des tournois, seuls les joueurs, entraîneurs et dirigeants inscrits sur la fiche d'engagement ou à défaut sur la première feuille de match peuvent participer au tournoi dans la même catégorie. Lors d'un tournoi l'association absente au 1<sup>er</sup> match est déclarée – FORFAIT- pour la suite de tournoi.

Ce forfait sera comptabilisé comme un seul forfait (conformément aux règlements généraux) Sans préjudice des autres dispositions réglementaires des règlements généraux.

---

## **Article 16**

Les clubs sont tenus de connaître et d'appliquer sans réserves ni restriction les règlements généraux et le présent règlement.

**CALENDRIER DU CHAMPIONNAT DE LA NATIONALE UNE  
SENIORS DAMES SAISON SPORTIVE 2018-2019**

<b>ALLER</b>	<b>RENCONTRES</b>					<b>RETOUR</b>
1 <sup>ere</sup> journée 16-17/11/18	<b>GSP -OST</b>	<b>MBB-WAT</b>	<b>NRC-ASWB</b>	<b>NCB-SVB</b>	<b>RCB-WAB</b>	10 <sup>eme</sup> journée 15-16/03/19
2 <sup>eme</sup> journée 23-24/11/18	<b>OST-WAB</b>	<b>SVB-RCB</b>	<b>ASWB-NCB</b>	<b>WAT-NRC</b>	<b>GSP-MBB</b>	11 <sup>eme</sup> journée 22-23/03/19
3 <sup>eme</sup> journée 21-22/12-12/18	<b>MBB-OST</b>	<b>NRC-GSP</b>	<b>NCB-WAT</b>	<b>RCB-ASWB</b>	<b>WAB-SVB</b>	12 <sup>eme</sup> journée 29-30/03/19
4 <sup>eme</sup> journée 28-29/12/18	<b>OST-SVB</b>	<b>ASWB-WAB</b>	<b>WAT-RCB</b>	<b>GSP-NCB</b>	<b>MBB-NRC</b>	13 <sup>eme</sup> journée 05-06/04/19
5 <sup>eme</sup> journée 04-05/12/19	<b>NRC-OST</b>	<b>NCB-MBB</b>	<b>RCB-GSP</b>	<b>WAB-WAT</b>	<b>SVB-ASWB</b>	14 <sup>eme</sup> journée 12-13/04/19
6 <sup>eme</sup> journée 11-12/01/2019	<b>OST-ASWB</b>	<b>WAT-SVB</b>	<b>GSP-WAB</b>	<b>MBB-RCB</b>	<b>NRC-NCB</b>	15 <sup>eme</sup> journée 03-04/05/19
7 <sup>eme</sup> journée 18-19/01/2019	<b>NCB-OST</b>	<b>RCB-NRC</b>	<b>WAB-MBB</b>	<b>SVB-GSP</b>	<b>ASWB-WAT</b>	16 <sup>eme</sup> journée 17-18/05/19
8 <sup>eme</sup> journée 25-26/01/2019	<b>OST-WAT</b>	<b>GSP-ASWB</b>	<b>MBB-SVB</b>	<b>NRC-WAB</b>	<b>NCB-RCB</b>	17 <sup>eme</sup> journée 24-25/05/19
9 <sup>eme</sup> journée 01-02/02/2019	<b>RCB-OST</b>	<b>WAB-NCB</b>	<b>SVB-NRC</b>	<b>ASWB-MBB</b>	<b>WAT-GSP</b>	18 <sup>eme</sup> journée 31-05-01/06/19



## REGLEMENT SPORTIF DE LA DIVISION EXCELLENCE - SENIORS HOMMES-

### Article 1

Une compétition dénommée **DIVISION EXCELLENCE**, est organisée par la FAVB pour la saison 2018/ 2019.

### Article 2

La **Division Excellence**, est réservée aux équipes affiliées et en règle sur les plans administratifs (cahier de charges) et Financier, vis-à-vis de la FAVB et des structures décentralisées, et dans le respect de l'article 1 des règlements généraux.

### Article 3

La **Division Excellence** est composée de seize équipes (16), réparties en deux (2) poules (**Poule Centre Est – Poule Centre Ouest**), dont chacune est constituée de Huit Equipes.

N°	POULE CENTRE EST	POULE CENTRE OUEST
1	Nasr Athlétique Hussein Dey <b>N.A.H.D</b>	Association Sportive De La Ville De Blida <b>A.S.V.B</b>
2	Béjaia Volleyball <b>B.V.B</b>	Raed Madinet Arzew <b>R.M.A</b>
3	Association Sportive Communale Amoucha <b>A.S.C.A</b>	Itihad Baladiat Metlili Chaamba <b>I.B.M.C</b>
4	Jeunesse Skikda <b>J.S</b>	Moustakbal Riadhi Hassi Bounif <b>M.R.H.B</b>
5	Hilal Amel Mostakbal Riadhi Annaba <b>H.A.M.R.A</b>	Esperance Sportive De Djelfa <b>E.S.D</b>
6	Widad Olympique Rouiba <b>W.O.R</b>	Mouloudiat Chabab Baladiet Laghouat <b>M.C.B.L</b>
7	Olympique El Oued <b>O.E.O</b>	Chabab Riadhi Baladiet Chlef <b>C.R.B.C</b>
8	Club Sportif Setif <b>C.S.S</b>	Chabab Riadhi Baladiat Bounoura <b>C.R.B.B</b>

### PREMIERE PHASE

Cette phase se disputera en Aller et Retour, en Quatorze (14) journées, au terme de cette phase un classement de la Première à la Huitième place de chaque Poule sera établi.

- Les Equipes classées de la Première à la Quatrième place de chaque Poule, disputeront l'accession en **Super Division**, sous forme de Tournois.
- Les Equipes classées de la Cinquième à la Huitième place de chaque Poule, disputeront les Play-Down, sous forme de tournois.
- La Deuxième Phase se disputera sans cumul de points.

## DEUXIEME PHASE

### – **Poule Play-Off : (Accession en Super Division).**

- Cette Phase se disputera sous forme de Trois (03) Tournois (**Aller Simple**).
  - Le Premier Tournoi de Trois (03) journées,
  - Le Deuxième Tournoi de Deux (02) journées.
  - Le Troisième Tournoi de Deux (02) journées
- La répartition des Equipes se fera par tirage au sort.
- Les Equipes classées Premières lors de la Première Phase de la Poule **Centre Est** et **Centre Ouest**, choisiront l'organisation du Premier ou Deuxième Tournoi, après tirage au sort.

### **L'Equipe Tirée En Premier, Choisira l'Organisation du 1<sup>er</sup> ou 2<sup>eme</sup> Tournoi**

- L'une des Equipes classées Deuxième lors de la Première Phase de la Poule **Centre Est** et **Centre Ouest**, sera désigné par tirage au sort pour organiser le Troisième Tournoi.

### **L'Equipe Tirée en Premier, choisira l'Organisation du 3<sup>eme</sup> Tournoi**

- Un classement de la **Première** à la **Huitième** place sera établi, au terme de cette Phase.
- L'Equipe classée **Première**, sera Sacrée Championne de la **Division Excellence**, et accèdera en **Super Division**.
- Les équipes classées **Deuxième et Troisième de la Poule Accession**, disputeront un **Tournoi Barrage**, contre les Equipes classées **Cinquième et Sixième de la Poule Play Down de la Super Division**.

**L'Equipe Championne de ce Tournoi Barrage, accédera en Super Division pour la Saison 2019/2020.**

### ➤ **Poule Play-Down : (Maintien)**

- Cette phase se disputera sous forme de Tournois (**Aller Simple**).
  - Le Premier Tournoi de trois (03) journées,
  - Le Deuxième Tournoi de deux (02) journées.
  - Le Troisième Tournoi de deux (02) journées
- La répartition des Equipes se fera par tirage au sort.
- Les Equipes classées Cinquièmes lors de la Première Phase de la Poule **Centre Est** et **Centre Ouest**, choisiront l'organisation du Premier ou Deuxième Tournoi, après tirage au sort.

### **L'Equipe Tirée en Premier, choisira l'Organisation du 1<sup>er</sup> ou 2<sup>eme</sup> tournoi**

- L'une des Equipes classées sixième lors de la Première Phase de la Poule **Centre Est** et **Centre Ouest**, sera désigné par tirage au sort pour organiser le Troisième Tournoi.

### **L'Equipe Tirée en Premier, choisira L'Organisation du 3<sup>eme</sup> Tournoi**

- Un classement de la Première à la Huitième Place sera établi, au terme de cette Phase.
- Les Equipes classées Avant Dernière et Dernière, rétrograderont en **DIVISION ZONALE**.

#### Article 4

Le classement sera établi de la manière suivante :

- Match gagné 3/0 ou 3/1 : 3 points pour le vainqueur, 0 points pour le perdant.
- Match gagné 3/2 : 2 points pour le vainqueur, 1 point pour le perdant.
- Forfait : moins un (-1) point, conformément à la Réglementation en vigueur.

#### Article 5

En cas d'égalité de point il sera tenu compte par ordre.

- o Du nombre de rencontres gagnés.
- o Du Set Avérage Général (Quotient)
- o Du Point Avérage Général (Quotient)
- o Du Set Avérage Particulier (Quotient)
- o Du Point Avérage Particulier(Quotient)

#### Article 6

Les rencontres se dérouleront conformément aux règles internationales de jeu, et suivant les règlements généraux de la FAVB, ainsi il est fait obligation d'avoir :

- Tenues conformes à la réglementation.
- Ballons officiels de la compétition MVA 200.
- Ramasseurs de balles à la charge de l'équipe recevante.
- Tableau de marque, Feuille de match, Tiges et Toises fournis par l'équipe recevante.
- Plaquettes de changement.
- Deux à Quatre drapeaux de juge de lignes fournis par l'équipe recevante.
- Service d'ordre à la charge de l'équipe recevante.
- Dans le cas où il y'a similitude des maillots de compétition entre les deux équipes, l'équipe recevante ou citée en premier est dans l'obligation de changer de maillots.

#### Article 7

Seules les Personnes inscrites sur la feuille de match et en tenues uniformes sont admises dans l'aire de jeu, à savoir :

- Les Athlètes.
- L'Entraîneur.
- 1<sup>er</sup> Entraîneur adjoint.
- 2<sup>ème</sup> Entraîneur adjoint.
- Le Médecin agréé par la FAVB.
- Le Kinésithérapeute ou soigneur.

#### Article 8

Les équipes de cette division sont tenues de s'engager au niveau des ligues wilaya, et doivent participer aux championnats, challenge et tournois, en catégories Ecoles, Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors Garçons, conformément aux Règlements généraux ; chaque forfait dans les Championnats, Challenges et Tournois, dans toutes ses phases sera sanctionné par la défalcation d'un point à l'équipe seniors.

#### **Remarque :**

**Les ligues organisatrices doivent informer immédiatement la FAVB par email. L'homologation définitive du forfait enregistre ou d'un abandon**

## **Article 9**

L'inexistence des jeunes catégories dans le championnat wilaya, un abandon de la compétition en cours de saison, entraînera automatiquement la perte du titre, le droit de Qualification à une phase supérieure. La relégation à la poule ou division inférieure en plus des sanctions prévues par la réglementation.

## **Article 10**

Aucun changement de dates et d'horaires ne sera toléré après envoi des désignations aux clubs et aux arbitres, sauf cas de force majeure, un changement peut être autorisé, après une demande formulée par le club et un avis de virement (conformément aux règlements généraux).

## **Article 11**

Conformément aux fiches d'engagement, tout problème de transmission d'Email relève de la responsabilité des clubs et non de la FAVB.

## **Article 12**

Les clubs doivent s'acquitter des amendes avant la fin de chaque phase, faute de quoi il sera fait application de la réglementation.

## **Article 13**

L'Adresse Electronique(EMAIL) est obligatoire pour toutes les associations, afin de faciliter la communication.

## **Article 14**

Les clubs sont tenus de connaître et d'appliquer sans réserves ni restriction les règlements généraux, et respecter l'engagement du cahier de charges faute de quoi des mesures exceptionnelles seront prises par le Bureau Fédéral.

## **Article 15**

Lors des tournois, seuls les joueurs, entraîneurs et dirigeants inscrits sur la fiche d'engagement ou à défaut sur la première feuille de match peuvent participer au tournoi dans la même catégorie.

Lors d'un tournoi l'association absente au 1<sup>er</sup> match est déclarée forfait pour la suite de tournoi.

Ce forfait sera comptabilisé comme un seul forfait (conformément aux règlements généraux) Sans préjudice des autres dispositions réglementaires des règlements généraux.

## **Article 16**

Les clubs sont tenus de connaître et d'appliquer sans réserves ni restriction les règlements généraux et le présent règlement.

## CALENDRIER DE LA DIVISION EXCELLENCE

### POULE CENTRE EST

ALLER	RENCONTRES				RETOUR
1 <sup>ère</sup> journée 16-17/11/18	ASVB-CRBB	RMA-CRBC	IBMC-MCBL	MRHB-ESD	8 <sup>ème</sup> journée 25-26/01/19
2 <sup>ème</sup> journée 23-24/11/18	CRBB-ESD	MCBL -MRHB	CRBC-IBMC	ASVB-RMA	9 <sup>ème</sup> journée 08-09/02/19
3 <sup>ème</sup> journée 30/11/01-12/18	RMA-CRBB	IBMC-ASVB	MRHB-CRBC	ESD-MCBL	10 <sup>ème</sup> journée 15-16/02/19
4 <sup>ème</sup> journée 07-08/12/18	CRBB-MCBL	CRBC-ESD	ASVB-MRHB	RMA-IBMC	11 <sup>ème</sup> journée 01-02/03/19
5 <sup>ème</sup> journée 14-15/12/18	IBMC-CRBB	MRHB-RMA	ESD-ASVB	MCBL-CRBC	12 <sup>ème</sup> journée 08-09/03/19
6 <sup>ème</sup> journée 21-22/12/2018	CRBB-CRBC	ASVB-MCBL	RMA-ESD	IBMC-MRHB	13 <sup>ème</sup> journée 15-16/03/19
7 <sup>ème</sup> journée 28-29/12/2018	MRHB-CRBB	ESD-IBMC	MCBL-RMA	CRBC-ASVB	14 <sup>ème</sup> journée 22-23/03/19

### POULE CENTRE OUEST

ALLER	RENCONTRES				RETOUR
1 <sup>ère</sup> journée 16-17/11/18	ASVB-CRBB	RMA-CRBC	IBMC-MCBL	MRHB-ESD	8 <sup>ème</sup> journée 25-26/01/19
2 <sup>ème</sup> journée 23-24/11/18	CRBB-ESD	MCBL -MRHB	CRBC-IBMC	ASVB-RMA	9 <sup>ème</sup> journée 08-09/02/19
3 <sup>ème</sup> journée 30/11/01-12/18	RMA-CRBB	IBMC-ASVB	MRHB-CRBC	ESD-MCBL	10 <sup>ème</sup> journée 15-16/02/19
4 <sup>ème</sup> journée 07-08/12/18	CRBB-MCBL	CRBC-ESD	ASVB-MRHB	RMA-IBMC	11 <sup>ème</sup> journée 01-02/03/19
5 <sup>ème</sup> journée 14-15/12/18	IBMC-CRBB	MRHB-RMA	ESD-ASVB	MCBL-CRBC	12 <sup>ème</sup> journée 08-09/03/19
6 <sup>ème</sup> journée 21-22/12/2018	CRBB-CRBC	ASVB-MCBL	RMA-ESD	IBMC-MRHB	13 <sup>ème</sup> journée 15-16/03/19
7 <sup>ème</sup> journée 28-29/12/2018	MRHB-CRBB	ESD-IBMC	MCBL-RMA	CRBC-ASVB	14 <sup>ème</sup> journée 22-23/03/19

## CALENDRIER DE LA DIVISION EXCELLENCE

### DEUXIEME PHASE

#### Poule-Play-off

PREMIER TOURNOI				
DATES	RENCONTRES			
1 <sup>ère</sup> journée JEUDI : 11/04/2019	1 - 8	2 - 7	3 - 6	4 - 5
2 <sup>ème</sup> journée VENDREDI : 12/04/2019	8 - 5	6 - 4	7 - 3	1 - 2
3 <sup>ème</sup> journée SAMEDI : 13/04/2019	2 - 8	3 - 1	4 - 7	5 - 6
DEUXIEME TOURNOI				
DATES	RENCONTRES			
1 <sup>ère</sup> journée VENDREDI : 26/04/2019	8 - 6	7 - 5	1 - 4	2 - 3
2 <sup>ème</sup> journée SAMEDI : 27/04/2019	3 - 8	4 - 2	5 - 1	6 - 7
TROISIEME TOURNOI				
DATES	RENCONTRES			
1 <sup>ère</sup> journée VENDREDI : 10/05/2019	8 - 7	1 - 6	2 - 5	3 - 4
2 <sup>ème</sup> journée SAMEDI : 11/05/2019	4 - 8	5 - 3	6 - 2	7 - 1

#### TOURNOI BARRAGE

Les Equipes classées 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> de la Poule Play Down de la Super Division, jouent contre les Equipes classées 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> de la Poule Accession, de La Division Excellence.  
28-29/06/2019

### DEUXIEME PHASE

#### Poule Play-Down

PREMIER TOURNOI				
DATES	RENCONTRES			
1 <sup>ère</sup> journée JEUDI : 11/04/2019	1 - 8	2 - 7	3 - 6	4 - 5
2 <sup>ème</sup> journée VENDREDI : 12/04/2019	8 - 5	6 - 4	7 - 3	1 - 2
3 <sup>ème</sup> journée SAMEDI : 13/04/2019	2 - 8	3 - 1	4 - 7	5 - 6
DEUXIEME TOURNOI				
DATES	RENCONTRES			
1 <sup>ère</sup> journée VENDREDI : 26/04/2019	8 - 6	7 - 5	1 - 4	2 - 3
2 <sup>ème</sup> journée SAMEDI : 27/04/2019	3 - 8	4 - 2	5 - 1	6 - 7
TROISIEME TOURNOI				
DATES	RENCONTRES			
1 <sup>ère</sup> journée VENDREDI : 10/05/2019	8 - 7	1 - 6	2 - 5	3 - 4
2 <sup>ème</sup> journée SAMEDI : 11/05/2019	4 - 8	5 - 3	6 - 2	7 - 1

## REGLEMENT SPORTIF DE LA DIVISION ZONALE - SENIORS HOMMES-

### Article 1

Une compétition dénommée **Division Zonale**, est gérée par les **Liges de Wilaya**, pour la saison 2018/ 2019.

### Article 2

La **Division Zonale**, est réservée aux équipes affiliées et en règle sur les plans administratifs (Cahier De Charges) et Financier, vis-à-vis de la FAVB et des structures décentralisées, et dans le respect de **L'Article 1** des Règlements Généraux.

### Article 3

Les ligues qui gèrent le championnat de la DIVISION ZONALE.

<b>ZONE</b>	<b>LIGUES</b>
01	CONSTANTINE
02	SETIF
03	BATNA
04	DJELFA
05	GHARDAIA
06	<b><u>EL OUED</u></b>
07	BLIDA
08	ORAN

### Article 4

L'ordre de désignation se fera selon la table de berger.

### Article 5

La ligue organisera son championnat, en fonction du nombre d'équipes engagées.

### Article 6

Le classement sera établi de la manière suivante :

- Match gagné 3/0 ou 3/1 : 3 points pour le vainqueur, 0 points pour le perdant.
- Match gagné 3/2 : 2 points pour le vainqueur, 1 point pour le perdant.
- Forfait : moins un (-1) point, conformément à la décision de la CRQD.

### Article 7

En cas d'égalité de point il sera tenu compte par ordre.

- o Du nombre de rencontres gagnés.
- o Du Set AVERAGE Général (Quotient)
- o Du Point AVERAGE Général (Quotient)
- o Du Set AVERAGE Particulier (Quotient)
- o Du Point AVERAGE particulier (Quotient)

## Article 8

Les rencontres se dérouleront conformément aux règles internationales de jeu, et suivant les règlements généraux de la FAVB, ainsi il est fait obligation d'avoir :

- Tenues conformes à la réglementation.
- Ballons officiels de la compétition MVA 200.
- Ramasseurs de balles à la charge de l'équipe recevant.
- Tableau de marque, Feuille de match, Tiges et Toises fournis par l'équipe recevant.
- Plaquettes de changement.
- Deux à Quatre drapeaux de juge de lignes fournis par l'équipe recevant.
- Service d'ordre à la charge de l'équipe recevant.
- Dans le cas où il y'a similitude des maillots de compétition entre les deux équipes, l'équipe recevant ou citée en premier est dans l'obligation de changer de maillots.

## Article 9

Seules les Personnes inscrites sur la feuille de match et en tenues uniformes sont admises dans l'aire de jeu, à savoir :

- Les Athlètes.
- L'Entraîneur.
- 1<sup>er</sup> Entraîneur adjoint.
- 2<sup>ème</sup> Entraîneur adjoint.
- Le Médecin agréé par la FAVB.
- Le Kinésithérapeute ou soigneur.

## Article 10

Les équipes de cette division sont tenues de s'engager au niveau des ligues wilaya, et doivent participer aux championnats, challenge et tournois, en catégories Ecoles, Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors Garçons, conformément aux Règlements généraux ; chaque forfait dans les Championnats, Challenges et Tournois, dans toutes ses phases sera sanctionné par la défalcation d'un point à l'équipe seniors.

### **REMARQUE :**

**Les Ligues organisatrices doivent informer Immédiatement La Ligue Zone par Email, l'homologation définitive du Forfait enregistré ou d'un abandon dans leur Championnat.**

## Article 11

A l'issue de ces championnats, les équipes championnes de la DIVISION ZONALE, de chaque ligue, disputeront le tournoi d'accession à la division excellence, qui sera organisé par la FAVB.

## Article 12

L'Adresse Electronique (EMAIL) est obligatoire pour toutes les associations, afin de faciliter la communication.

## Article 13

Les clubs sont tenus de connaître et d'appliquer sans réserves ni restriction les règlements généraux et le présent règlement.



**LIGUES RATTACHEES  
AUX LIGUES ORGANISATRICES DES CHAMPIONNATS DE LA  
DIVISION ZONALE**

N°	WILAYA	CLUBS (WILAYAS) RATTACHES						
1	CONSTANTINE	MILA	SKIKDA	OUM EL BOUAGHI	SOUK AHRAS	GUELMA	ANNABA	CONSTANTINE
2	SETIF	JIJEL	BEJAIA	BORDJ BOU ARRERIDJ	M'SILA 1	SETIF		
3	BATNA	TEBESSA	BISKRA	BATNA				
4	DJELFA	LAGHOUAT	M'SILA 2	DJELFA				
5	GHARDAIA	GHARDAIA						
6	EL OUED	OUARGLA	EL OUED					
7	BLIDA	ALGER	TIPASA	MEDEA	BOUMERDES	BOUIRA	CHLEF	BLIDA
8	ORAN	MASCARA	SAIDA	TLEMCEN	MOSTAGANEM	EL BAYADH	NAAMA	ORAN

## **REGLEMENT SPORTIF DE LA DIVISION ZONALE - SENIORS DAMES-**

### **Article 1**

Une compétition dénommée DIVISION ZONALE, est gérée par les LIGUES DE WILAYA, pour la saison 2018/2019.

### **Article 2**

La DIVISION ZONALE, est réservée aux équipes affiliées et en règle sur les plans administratifs (cahier de charges) et Financier, vis-à-vis de la FAVB et des structures décentralisées, et dans le respect de l'article 1 des règlements généraux.

### **Article 3**

Les ligues qui gèrent le championnat de la DIVISION ZONALE.

- ORAN
- TIZI OUZOU
- BEJAIA

### **Article 4**

L'ordre de désignation se fera selon la table de berger.

### **Article 5**

La ligue organisera son championnat, en fonction du nombre d'équipes engagées.

### **Article 6**

Le classement sera établi de la manière suivante :

- Match gagné 3/0 ou 3/1 : 3 points pour le vainqueur, 0 points pour le perdant.
- Match gagné 3/2 : 2 points pour le vainqueur, 1 point pour le perdant.
- Forfait : moins un (-1) point, conformément à la décision de la CRQD.

### **Article 7**

En cas d'égalité de point il sera tenu compte par ordre.

- Du nombre de rencontres gagnés.
- Du Set AVERAGE Général (Quotient)
- Du Point AVERAGE Général (Quotient)
- Du Set AVERAGE Particulier (Quotient)
- Du Point AVERAGE Particulier (Quotient)

## Article 8

Les rencontres se dérouleront conformément aux règles internationales de jeu, et suivant les règlements généraux de la FAVB, ainsi il est fait obligation d'avoir :

- Tenues conformes à la réglementation.
- Ballons officiels de la compétition MVA 200.
- Ramasseurs de balles à la charge de l'équipe recevant.
- Tableau de marque, Feuille de match, Tiges et Toises fournis par l'équipe recevant.
- Plaquettes de changement.
- Deux à Quatre drapeaux de juge de lignes fournis par l'équipe recevant.
- Service d'ordre à la charge de l'équipe recevant.
- Dans le cas où il y'a similitude des maillots de compétition entre les deux équipes, l'équipe recevant ou citée en premier est dans l'obligation de changer de maillots.

## Article 9

Seules les Personnes inscrites sur la feuille de match et en tenues uniformes sont admises dans l'aire de jeu, à savoir :

- Les Athlètes.
- L'Entraîneur.
- 1<sup>er</sup> Entraîneur adjoint.
- 2<sup>ème</sup> Entraîneur adjoint.
- Le Médecin agréé par la FAVB.
- Le Kinésithérapeute ou soigneur.

## Article 10

Les équipes de cette division sont tenues de s'engager au niveau des ligues wilaya, et doivent participer aux championnats, challenge et tournois, en catégories Ecoles, Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors Garçons, conformément aux Règlements généraux ; chaque forfait dans les Championnats, Challenges et Tournois, dans toutes ses phases sera sanctionné par la défalcation d'un point à l'équipe seniors.

### **REMARQUE :**

**Les Ligues organisatrices doivent informer immédiatement la Ligue Zone par Email, l'Homologation définitive du Forfait enregistré ou d'un abandon dans leur Championnat.**

## Article 11

A l'issue de ces championnats, les équipes championnes de la **Division Zonale**, de chaque ligue, disputeront le tournoi d'accession à la division excellence, qui sera organisé par la **FAVB**.

## Article 12

L'Adresse Electronique(EMAIL) est obligatoire pour toutes les associations, afin de faciliter la communication.

## Article 13

Les clubs sont tenus de connaître et d'appliquer sans réserves ni restriction les règlements généraux et le présent règlement.

## **REGLEMENT SPORTIF DU TOURNOI D'ACCESSION EN DIVISION EXCELLENCE - SENIORS HOMMES**

### **Article 1**

Une compétition dénommée <<Tournoi d'accession>> en DIVISION EXCELLENCE Séniors Hommes, est organisée par la FAVB.

### **Article 2**

- Les équipes classées PREMIERES de chaque championnat zonal, participeront au tournoi d'accession qui aura lieu **à Tlemcen**.
- Les équipes seront réparties en deux poules, de quatre équipes chacune.
- Le tournoi se disputera sous forme de championnat (Aller Simple).
- Les équipes classées **Première Et Deuxième** de chaque poule, sont qualifiées pour les demi-finales.
  - **1<sup>er</sup> De La Poule A / 2<sup>Eme</sup> De La Poule B.**
  - **1<sup>er</sup> De La Poule B / 2<sup>eme</sup> De La Poule A.**
- Les vainqueurs de chaque demi-finale accéderont en **Division Excellence**, dans le respect du cahier des charges.

### **Article 3**

L'ordre de désignation des rencontres pour le tournoi d'accession, se fera selon la table de berger, après attribution d'un numéro pour chaque équipe lors du tirage au sort.

### **Article 4**

Le classement sera établi de la manière suivante :

- Match gagné 3/0 ou 3/1 : 3 points pour le Vainqueur, 0 points pour le Perdant.
- Match gagné 3/2 : 2 points pour le Vainqueur, 1 point pour le Perdant.

### **Article 5**

En cas d'égalité de points, il sera tenu compte et par ordre :

- Du nombre de rencontres gagnées.
- Set Avérage Général << Quotient >>.
- Points Avérage Général << Quotient >>.
- Set Avérage Particulier << Quotient >>.
- Points Avérage Particulier << Quotient >>.

### **Article 6**

Les rencontres se dérouleront conformément aux règles internationales de jeu et suivant les règlements généraux de la FAVB, ainsi il sera fait obligation d'avoir :

- Tenues conformes à la réglementation.
- Tableau de marque et feuilles de match fournis par l'équipe citée en premier.
- Plaquettes de changement.
- Dans le cas où il y'a similitude des maillots de compétition entre les deux équipes, l'équipe citée en premier, procédera au Changement de maillots.

### **Article 7**

Seules les Personnes inscrites sur la feuille de match et en tenues uniformes sont admises dans l'aire de jeu, à savoir :

- Les Athlètes.
- L'Entraîneur.
- 1<sup>er</sup> Entraîneur adjoint.
- 2<sup>ème</sup> Entraîneur adjoint.
- Le Médecin agréé par la FAVB.
- Le Kinésithérapeute ou soigneur.

## Article 8

Un joueur absent lors d'une journée, pourra prendre part au reste du tournoi, mais devra figurer au préalable sur la liste présentée par le club au début de la compétition. Les arbitres sont tenus de vérifier les listes et les licences avant le début de chaque rencontre.

## Article 9

L'équipe utilisant un joueur **<LIBERO>** durant le tournoi, devra le mentionner sur la liste d'engagement présentée par le club lors de la 1ere journée. Le <libéro> évoluera durant toute la durée du tournoi uniquement à ce poste, et ne fera l'objet d'un changement qu'en cas de blessure. Dans ce cas il sera permis le choix d'un autre joueur à ce poste pour le reste du tournoi.

## Article 10

L'inexistence des jeunes catégories dans le championnat de la wilaya, un abandon de la compétition en cours de saison, entraine automatiquement la perte des droits de participation au tournoi d'accession.

## Article 11

- Obligation de présentation de la pièce d'identité officielle (P.C ou CNI) avec la licence, lors des tournois d'accession.
- Listing avec cachet du club et visa de la ligue d'origine.
- Le représentant du club doit présenter à la CRQD ou au délégué de la FAVB (2 heures avant le début de la compétition), les pièces citées ci-dessous.
  - **Licences.**
  - **Pièce D'identité.**
  - **La Liste.**
- Les clubs sont accompagnés par des dirigeants ou managers licenciés, avec visa de la structure où le club évolue.

## Article 12

Lors du tournoi, seuls les joueurs, entraîneurs et dirigeants inscrits sur la fiche d'engagement ou, à défaut, sur la première feuille de match, peuvent participer au tournoi.

**L'association absente au premier match, est déclaré FORFAIT pour la suite du tournoi, une amende sera infligée à l'association concernée**

## Article 13

L'adresse Electronique <<EMAIL>> est obligatoire pour toutes les associations, et ceci afin de faciliter la communication.

## Article 14

Les clubs participants au tournoi d'accession, sont tenus de connaître et d'appliquer le présent règlement sans réserves ni restriction.

## **REGLEMENT SPORTIF DU TOURNOI D'ACCESSION EN NATIONALE UNE SENIORS DAMES**

### **Article 1**

Une compétition dénommée <<Tournoi d'accension>> en NATIONALE UNE A Séniors dames est organisée par la FAVB.

### **Article 2**

- Les trois (3) équipes classées premières de leur championnat respectifs (LIGUES DE BEJAIA – TIZI OUZOU – ORAN), disputeront le tournoi d'accension dans une ville neutre.
- Les deux premières équipes classées du tournoi d'accension accédera en Nationale Une A séniors dames, dans le respect du cahier des charges.

### **Article 3**

L'ordre de désignation des rencontres pour le tournoi d'accension se fera selon la table de berger, après attribution d'un numéro pour chaque équipe, lors du tirage au sort qui sera effectué au siège de la FAVB.

### **Article 4**

Le classement sera établi de la manière suivante :

- Match gagné 3/0 ou 3/1 : 3 points pour le vainqueur, 0 points pour le perdant.
- Match gagné 3/2 : 2 points pour le vainqueur, 1 point pour le perdant.

### **Article 5**

En cas d'égalité de points, il sera tenu compte et par ordre :

- Du nombre de rencontres gagnées.
- Set AVERAGE Général << Quotient>>.
- Points AVERAGE Général<< Quotient>>.
- Set AVERAGE Particulier<<Quotient>>.
- Points AVERAGE Particulier << Quotient>>.

### **Article 6**

Les rencontres se dérouleront conformément aux règles internationales de jeu et suivant les règlements généraux de la FAVB, ainsi il sera fait obligation d'avoir :

- Tenues conformes à la réglementation.
- Tableau de marque et feuilles de match fournis par l'équipe citée en premier.
- Plaquettes de changement.
- Dans le cas où il y'a similitude des maillots de compétition entre les deux équipes, l'équipe citée en premier, procédera au Changement de maillots.

### **Article 7**

Seules les Personnes inscrites sur la feuille de match et en tenues uniformes sont admises dans l'aire de jeu, à savoir :

- Les Athlètes.

- L'Entraîneur.
- 1<sup>er</sup> Entraîneur adjoint.
- 2<sup>ème</sup> Entraîneur adjoint.
- Le Médecin agréé par la FAVB.
- Le Kinésithérapeute ou soigneur.

---

### Article 8

Un joueur absent lors d'une journée, pourra prendre part au reste du tournoi, mais devra figurer au préalable sur la liste présentée par le club au début de la compétition. Les arbitres sont tenus de vérifier les listes et les licences avant le début de chaque rencontre.

---

### Article 9

L'équipe utilisant un joueur <LIBERO> durant le tournoi, devra le mentionner sur la liste d'engagement présentée par le club lors de la 1<sup>ère</sup> journée. Le <libéro> évoluera durant toute la durée du tournoi uniquement à ce poste, et ne fera l'objet d'un changement qu'en cas de blessure. Dans ce cas il sera permis le choix d'un autre joueur à ce poste pour le reste du tournoi.

---

### Article 10

L'inexistence des jeunes catégories dans le championnat de la wilaya, un abandon de la compétition en cours de saison, entraîne automatiquement la perte des droits de participation au tournoi d'accession.

---

### Article 11

Le représentant du club doit présenter à la CFRQD ou au Délégué (02 heures avant le début de la compétition), les pièces citées ci-dessous.

- **Licences.**

**La Liste** (athlètes managers dirigeants) avec cachet du club et visa de la ligue où il évolue

---

### Article 12

Lors du tournoi, seuls les joueurs, entraîneurs et dirigeants inscrits sur la fiche d'engagement ou, à défaut, sur la première feuille de match, peuvent participer au tournoi.

**L'association absente au premier match, est déclaré FORFAIT pour la suite du tournoi, une amende sera infligée à l'association**

---

### Article 13

L'adresse Electronique <<EMAIL>> est obligatoire pour toutes les associations, et ceci afin de faciliter la communication.

---

### Article 14

Les clubs participants au tournoi d'accession, sont tenus de connaître et d'appliquer le présent règlement sans réserves ni restriction.

## **REGLEMENT SPORTIF DE LA COUPE D'ALGERIE SENIORS HOMMES ET DAMES**

### **Article 1**

Une compétition dénommée Coupe d'Algérie est organisée par la FAVB pour la saison 2018 / 2019.

### **Article 2**

Cette compétition est ouverte à toutes les associations affiliées à la FAVB et à ses structures décentralisées. Ces associations doivent être en règle vis-à-vis de celles-ci.

La formule utilisée est « élimination directe ». Tout forfait à partir du tour Zonal, entrainera une pénalité et l'équipe sera déclarée « FORFAIT » pour la saison 2019/2020.

### **Article 3**

#### **SENIORS HOMMES.**

- ✓ Les ligues zonales sont tenues de transmettre deux (02) représentants à la fédération avant le 31/12/2018
- ✓ Les seize (18) équipes qualifiées issues de la division zonale, et les seize (16) équipes de la division excellence disputeront le tour préliminaire, et seront qualifiées aux 1/16<sup>ème</sup> de finale.
- ✓ 1/16<sup>ème</sup> de finale : Entrée En Lice Des Equipes De La Super Division.
  - Les seize (18) Equipes Qualifiées issues du tour préliminaire, et les quatorze (14) équipes de la super division, disputeront les 1/16<sup>ème</sup> de finale.

**NB : Les équipes déclarées forfait la saison 2017/2018 n'ont pas le droit de participer pour la saison 2018/2019**

#### **SENIORS DAMES**

Les Ligues Zonales sont tenues de transmettre deux représentants à la Fédération, avant le 08/01/2019

- Les 06 équipes représentant les Ligues de la Division Zonale, et les 10 équipes de la Nationale 1, disputeront les 1/8<sup>ème</sup> de finale.

**NB : Les équipes déclarées forfait la saison 2017/2018 n'ont pas le droit de participer pour la saison 2018/2019**

### **Article 4**

Les rencontres se joueront sous forme d'élimination directe.

Le 1<sup>er</sup> tiré reçoit sur son terrain et fournira :

- La feuille de match.
- Le tableau de marque.
- Le service d'ordre



## Article 5

Les rencontres se dérouleront conformément aux règles internationales de jeu et suivant les règlements généraux de la FAVB, ainsi il sera fait obligation d'avoir :

- Tenues conformes à la règlementation.
- En cas de non différenciation des couleurs de maillots, le club cité recevant procédera au changement de maillots.
- Un(e) athlète ne peut être aligné(e) dans deux catégories différentes pour le même tour de coupe d'Algérie.
- ballons officiels de la compétition : MVA 200.
- Tableau de marque et feuilles de match fournis par l'équipe recevant.
- Plaquettes de changement fournies par chaque équipe.
- Les frais du service d'ordre sont à la charge du club recevant.

## Article 6

Les vainqueurs de la coupe d'Algérie seniors hommes et dames se verront attribuer un trophée à titre définitif, et participeront à **La Coupe Arabe Des Clubs**.

## Article 7

### Délais de transmission : Des droits de participation

#### Seniors Hommes et Seniors Dames

#### **REMARQUE**

Les équipes qualifiées au tour préliminaire, issues des divisions zonales, doivent transmettre à la FAVB, le récépissé de paiement des droits de participation à la coupe d'Algérie, qui s'élèvent à **DIX MILLE** (10 000,00) DINARS, **AVANT LE TIRAGE AU SORT**, faute de quoi elles ne seront pas autorisées à prendre part à la coupe d'Algérie.

## Article 8

L'adresse Electronique <<EMAIL>> est obligatoire pour toutes les associations, et ceci afin de faciliter la communication.

## Article 9

Les clubs participants à la Coupe d'Algérie, sont tenus de connaître et d'appliquer le présent règlement sans réserves ni restriction.

## REGLEMENT SPORTIF DU CHAMPIONNAT NATIONAL DES JEUNES CATEGORIES

### Article 1

La Fédération Algérienne de Volleyball organise le Championnat National Jeune, de la saison 2018/2019.

### Article 2

Cette compétition est ouverte à toutes les associations affiliées à la FAVB et aux LIGUES, et en règle financièrement vis-à-vis de la FAVB et de ses structures décentralisées.

### Article 3

- ❖ **GARCONS** : Minimes – Cadets – Juniors.
- ❖ **FILLES** : Minimes – Cadettes

### Article 4

Les clubs engagés en SUPER DIVISION, DIVISION EXCELLENCE et DIVISION ZONALE Seniors Hommes, doivent participer au championnat des jeunes dans les catégories suivantes : Minimes, Cadets et Juniors garçons.

Les clubs engagés en NATIONALE UNE Dames ET ZONALE Seniors Dames doivent participer au championnat des jeunes dans les catégories suivantes : minimes et cadettes.

L'inexistence, le forfait ou l'abandon en cours de saison, entraîne automatiquement des sanctions conformément aux règlements généraux.

### Article 5

Cette compétition se déroulera en quatre phases :

- **PREMIERE PHASE** : cette phase est gérée par les ligues désignées, et se déroulera sous forme de championnat en aller/retour.
- **DEUXIEME PHASE (Inter Zonale)** : Cette phase est gérée par les ligues désignées sous forme éliminatoire le 1<sup>er</sup> tiré reçoit sur son terrain.
- **TROISIEME PHASE (Huitièmes De Finale)** : Cette phase est gérée par la fédération. En élimination directe le 1<sup>er</sup> tiré reçoit sur son terrain.
- **PHASE NATIONALE** : Elle regroupera les huit équipes qualifiées des huitièmes de finale, et se déroulera sous forme de championnat (chacun contre chacun en deux poules), les désignations des rencontres se fera par tirage au sort au siège de la FAVB.

## Article 6

- Lors de la phase des huitièmes de finale, les équipes d'une même ligue organisatrice (inter zone) ne peuvent s'affronter. (voir procédure en annexe)
- Lors de la phase nationale les clubs qualifiés et issue de la même ligue organisatrice de l'interzonale sont repartis dans des poules différentes comme suit :
  - o 2 équipes : chacune dans un groupe
  - o 3 équipes : 2 dans un groupe et 1 dans l'autre
  - o 4 équipes : 2 dans chaque groupe suivant le tirage au sort.

## Article 7

Les ligues sont tenues de transmettre les équipes qualifiées conformément aux délais calendaires arrêtés.

- **Première Phase : 24/02/2019**
- **Phase Inter Zonale : 17/03/2019**

## Article 8

Les rencontres se dérouleront conformément aux règles internationales de jeu, et suivant les règlements généraux de la FAVB, ainsi il sera fait obligation d'avoir :

- Tenues conformes à la réglementation.
- Tableau de marque, feuille de match, tiges et toises fournis par l'équipe citée en premier.
- Plaquettes de changement.

## Article 9

Seules les personnes dûment licenciées et en tenues uniformes sont admises sur le banc des remplaçants, et dans l'aire de jeu, à savoir :

- L'entraîneur.
- 1<sup>er</sup> entraîneur adjoint.
- 2<sup>ème</sup> entraîneur adjoint.
- Le kinésithérapeute.

NB : la présence d'un entraîneur régulièrement licencié est obligatoire

## Article 10

La carte Nationale, le permis de conduire ou le passeport sont obligatoires à partir de la phase inter zonale.

## Article 11

L'utilisation du joueur libero dans les catégories minimales garçons et minimales filles est interdite.

## **Article 12**

Les vainqueurs du championnat National se verront attribuer un trophée à titre définitif.

## **Article 13**

Les frais d'engagement sont comme suit :

- TOUR INTER ZONAL :
- 5000,00 DA à la ligue désignée (une seule fois) par catégorie.
- TOUR DES HUITIEMES DE FINALE :
- 5000,00 DA a la fédération (une seule fois) par catégorie.

## **Article 14**

L'Adresse Electronique (EMAIL) est obligatoire pour toutes les associations et les ligues, et ceci afin de faciliter la communication.

## **Article 15**

Les vainqueurs du championnat National se verront attribuer un trophée à titre définitif.

## **Article 16**

Les clubs participants au championnat national des jeunes, sont tenus de connaitre et d'appliquer le présent règlement sans réserves ni restriction.

## **REGLEMENT SPORTIF DE LA COUPE D'ALGERIE DES JEUNES CATEGORIES**

### **ARTICLE 1**

Une compétition dénommée coupe d'Algérie des jeunes catégories, est organisée par la FAVB pour la saison 2018/2019.

### **ARTICLE 2**

Cette compétition est ouverte à toutes les associations affiliées à la FAVB et aux LIGUES, et en règle financièrement vis-à-vis de la FAVB et de ses structures décentralisées.

### **ARTICLE 3**

- ❖ GARCONS : MINIMES – CADETS – JUNIORS.
- ❖ FILLES : MINIMES – CADETTES

### **ARTICLE 4**

Cette compétition se déroulera en quatre phases :

- **PREMIERE PHASE** : Cette phase est gérée par les ligues désignées, et se déroulera sous forme d'élimination le 1<sup>er</sup> tiré reçoit sur son terrain.
- **DEUXIEME PHASE** : Cette phase est gérée par les ligues désignées sous forme éliminatoire le 1<sup>er</sup> tiré reçoit sur son terrain.
- **3<sup>ème</sup> PHASE A PARTIR DES HUITIEMES DE FINALE** : cette phase est gérée par la fédération en élimination direct le 1<sup>er</sup> tiré reçoit sur son terrain.

### **ARTICLE 5**

Lors de la phase des huitièmes de finale, les équipes d'une même ligue organisatrice (inter zone) ne peuvent s'affronter. (VOIR PROCEDURE EN ANNEXE).

### **ARTICLE 6**

Les ligues sont tenues de transmettre les équipes qualifiées, conformément aux délais calendaires arrêtés.

- Phase Initiale : 24/01/2019
- Phase Inter Zonale : 03/02/2019

### **ARTICLE 7**

Les rencontres se dérouleront conformément aux règles internationales de jeu, et suivant les règlements généraux de la FAVB, ainsi il sera fait obligation d'avoir :

- Tenues conformes à la réglementation.
- Tableau de marque, feuille de match, tiges et toises fournis par l'équipe citée en premier.
- Plaquettes de changement.

### **Article 8**

Seules les personnes dûment licenciées et en tenues uniformes sont admises sur le banc des remplaçants, et dans l'aire de jeu, à savoir :

- L'entraîneur.
- 1<sup>er</sup> entraîneur adjoint.
- 2<sup>ème</sup> entraîneur adjoint.
- Le kinésithérapeute.

**NB : la présence d'un Entraîneur régulièrement Licencié est Obligatoire**

## **Article 9**

La carte Nationale, le permis de conduire ou le passeport sont obligatoires à partir de la phase inter zonale.

## **ARTICLE 10**

L'utilisation du joueur libero dans les catégories minimales garçons et minimales filles est interdite.

## **Article 11**

Les vainqueurs de la coupe se verront attribuer un trophée à titre définitif et une récompense financière.

## **Article 12**

Les frais d'engagement sont comme suit :

- TOUR INTER ZONAL :
- 5000,00 DA à la ligue désignée (une seule fois) par catégorie.
- TOUR DES HUITIEMES DE FINALE :
- 5000,00 DA à la fédération (une seule fois) par catégorie.

## **Article 13**

L'Adresse Electronique (EMAIL) est obligatoire pour toutes les associations et les ligues, et ceci afin de faciliter la communication.

## **Article 14**

Les clubs participants au championnat national des jeunes, sont tenus de connaître et d'appliquer le présent règlement sans réserves ni restriction.

## ANNEXE

### PROCEDURE LORS DES HUITIEMES DE FINALE COUPE ET CHAMPIONNAT

#### Tirage du Huitième de Finale

- 1- Il y aura autant de chapeaux que de ligue organisatrice de la phase inter zonale. Dans chaque chapeau les clubs qualifiés suivant le quota.
- 2- Dans un chapeau les ligues organisatrice de la phase inter zonale.

#### Méthode et Répartition :

Tirage au sort d'une ligue, puis les clubs seront répartis sur un tableau de 4 groupes de 4.

#### Exemple :

Ordre des Ligues tirées au Sort et Répartition de leurs clubs

Garçons : **Oran – Bejaia – Constantine – Blida – Sétif - Ghardaïa**

Groupe Un	Groupe Deux	Groupe Trois	Groupe Quatre
Oran 1	Oran 2	Bejaia 1	Bejaia 2
Bejaia 3	Constantine 1	Constantine 2	Blida 1
Blida 2	Blida 3	Sétif 1	Sétif 2
Sétif 3	Ghardaïa 1	Ghardaïa 2	Ghardaïa 3

Il sera procédé par la suite un tirage au sort au sein de chaque groupe pour désigner les rencontres.

**STRUCTURES DE GESTION EN JEUNES CATEGORIES****FILLES ET GARÇONS**

	LIGUES	CLUBS RATTACHES		
<b>ZONE 1</b>	<b>SAIDA</b>	<b>MASCARA</b>	<b>TIARET</b>	<b>EL BAYADH</b>
<b>ZONE 2</b>	<b>ORAN</b>	<b>MOSTAGANEM</b>	<b>SIDI BELABES</b>	<b>TLEMCEN</b>
<b>ZONE 3</b>	<b>CHLEF (2)</b>	<b>BLIDA(3)</b>	<b>MEDEA</b>	<b>TIPAZA</b>
<b>ZONE 4</b>	<b>BLIDA</b>	<b>CHLEF 1)</b>	<b>MEDEA</b>	<b>TIPAZA</b>
<b>ZONE 5</b>	<b>ALGER</b>	<b>TIZI-OUZOU (4)</b>	<b>BOUMERDES</b>	<b>BOUIRA</b>
<b>ZONE 6</b>	<b>TIZI-OUZOU (2)</b>			
<b>ZONE 7</b>	<b>BEJAIA</b>	<b>JIJEL</b>		
<b>ZONE 8</b>	<b>SETIF</b>	<b>BORDJ BOU ARRERIDJ</b>	<b>M'SILA</b>	
<b>ZONE 9</b>	<b>SKIKDA</b>	<b>ANNABA</b>		<b>SOUK AHRAS</b>
<b>ZONE 10</b>	<b>CONSTANTINE</b>			
<b>ZONE 11</b>	<b>MILA</b>	<b>OUM EL BOUAGHI</b>	<b>GUELMA</b>	
<b>ZONE 12</b>	<b>BATNA</b>	<b>TEBESSA</b>		
<b>ZONE 13</b>	<b>EL OUED</b>	<b>BISKRA</b>	<b>OUARGLA</b>	
<b>ZONE 14</b>	<b>GHARDAÏA</b>			
<b>ZONE 15</b>	<b>DJELFA</b>	<b>LAGHOUAT</b>		

**(1) Engagement En Garçons**

**(2) Gestion En Fille**

**(3) Engagement En Fille**

**(4) Engagement En Garçon**

**(5) Gestion En Fille**



**REPARTITION DES ZONES  
AVEC  
LES WILAYAS RATTACHEES**

**TABLEAU N°1  
GESTION DU CHAMPIONNAT  
ET COUPE D'ALGERIE  
DES FILLES**

**TABLEAU N°2  
GESTION DU CHAMPIONNAT ET  
COUPE D'ALGERIE  
DES GARCONS**

**TABLEAU N° 1 : GESTION DU CHAMPIONNAT ET COUPE D'ALGERIE  
DES FILLES**

ZONE 1	SAIDA	MASCARA	TIARET	EL BAYADH	1	ORAN	2
ZONE 2	ORAN (2)	MOSTA	SIDI BELABES	TLEMCEN (1)	3		
ZONE 3	CHLEF	BLIDA	MEDEA	TIPAZA	3	CHLEF	3
ZONE 5	ALGER	BOUMERDES	BOUIRA		4	ALGER	3
ZONE 6	TIZI OUZOU (5)				2		
ZONE 7	BEJAIA	JIJEL			4	BEJAIA	4
ZONE 8	SETIF	BORDJ BOU ARRERIDJ-M'SILA			1	SETIF	1
ZONE 9	ANNABA	SKIKDA	GUELMA-SOUK AHRAS		1		
ZONE 10	CONSTANTINE				3	CONSTANTINE	2
ZONE 12	BATNA	OUM EL BOUAGHI	TEBESSA		1		
ZONE 13	EL OUED	BISKRA	OUARGLA		1	EL OUED	1
ZONE 14	GHARDAÏA				1		
ZONE 15	DJELFA	LAGHOUAT			1		
PREMIERE PHASE						PHASE INTER ZONE	HUITIEMES DE FINALE

- (1) Engagement En Garçons
- (2) Gestion En Fille
- (3) Engagement En Fille
- (4) Engagement En Garçon
- (5) Gestion En Fille

**TABLEAU N° 2 :**  
**GESTION DU CHAMPIONNAT ET COUPE D'ALGERIE DES GARCONS**

<b>ZONE 1</b>	<b>SAIDA</b>	<b>MASCARA</b>	<b>TIARET</b>	<b>EL BAYADH</b>	<b>2</b>	<b>ORAN</b>	<b>2</b>
<b>ZONE 2</b>	<b>ORAN (3)</b>	<b>MOSTA</b>	<b>SIDI BELABES</b>	<b>TLEMCEM (1)</b>	<b>4</b>		
<b>ZONE 4</b>	<b>BLIDA</b>	<b>CHLEF</b>	<b>MEDEA</b>	<b>TIPAZA</b>	<b>4</b>	<b>BLIDA</b>	<b>3</b>
<b>ZONE 5</b>	<b>ALGER</b>	<b>TIZI OUZOU</b>	<b>BOUMERDES</b>	<b>BOUIRA</b>	<b>2</b>		
<b>ZONE 7</b>	<b>BEJAIA</b>	<b>JIJEL</b>			<b>3</b>	<b>BEJAIA</b>	<b>3</b>
<b>ZONE 8</b>	<b>SETIF (4)</b>	<b>BORDJ BOU ARRERIDJ - M'SILA (2)</b>			<b>4</b>	<b>SETIF</b>	<b>3</b>
<b>ZONE 9</b>	<b>ANNABA</b>	<b>SKIKDA</b>	<b>- SOUK AHRAS</b>		<b>2</b>		
<b>ZONE 10</b>	<b>CONSTANTINE</b>				<b>4</b>	<b>CONSTANTINE</b>	<b>2</b>
<b>ZONE 11</b>	<b>MILA</b>	<b>OUM EL BOUAGHI</b>	<b>GUELMA</b>		<b>2</b>		
<b>ZONE 12</b>	<b>BATNA</b>	<b>TEBESSA</b>			<b>2</b>		
<b>ZONE 13</b>	<b>EL OUED</b>	<b>BISKRA</b>	<b>OUARGLA</b>		<b>2</b>	<b>GHARDAIA</b>	<b>3</b>
<b>ZONE 14</b>	<b>GHARDAÏA</b>				<b>2</b>		
<b>ZONE 15</b>	<b>DJELFA</b>	<b>LAGHOUCAT</b>			<b>2</b>		
<b>PREMIERE PHASE</b>						<b>PHASE INTER ZONE</b>	<b>HUITIEMES DE FINALE</b>

- (1) Engagement En Garçons
- (2) Gestion En Fille
- (3) Engagement En Fille
- (4) Engagement En Garçon
- (5) Gestion En Fille

### **Article 1**

La fédération Algérienne de volleyball organise, une opération de prospection, de détection et sélection des jeunes talents.

### **Article 2 :**

Cette opération est destinée aux catégories benjamins garçons et benjamines / minimes filles.

Garçons : nés en 2005, 2006 et +.

Filles : nées en 2005, 2006 et +.

### **Article 3 :**

#### **1<sup>ère</sup> phase :**

- Opération de présélection réalisée par les ligues de wilaya, comportant des mesures anthropométriques et tests physiques.
- Organisation d'un festival national des jeunes talents
- Regroupement de la sélection des jeunes talents.

#### **2<sup>ème</sup> phase :**

- Installation des centres de regroupement et d'entraînement
- Désignation des sélectionneurs pour chaque région.

#### **Répartition des régions : (sous réserves).**

**1 - Région Ouest :** Oran – Tlemcen – Saida – Mascara – Tiaret – El Bayadh – Sidi Belabes

**2 - Région Centre Ouest :** Alger – Blida – Chlef – Médéa – Tizi-Ouzou – Tipasa

**3 - Région Centre Est :** Bejaia – Sétif – Bordj Bou Arreridj — M'sila

**4 - Région Est :** Constantine – Mila – Skikda - Batna – Oum El Bouaghi – Tebessa - Guelma – Annaba – Souk Ahras

**5 - Région Sud-Ouest :** Djelfa – Ghardaïa - Laghouat

**6 - Région Sud Est :** El Oued - Biskra - Ouargla

**3<sup>ème</sup> phase :** programmation des rencontres entre les sélections régionales (inter-sélections).

#### **4<sup>ème</sup> phase :**

- Les sélections de régions seront regroupées pour prendre part à des stages prévus par la fédération.
- Organisation du Festival National Des Jeunes Talents.

### **Article 4 :**

L'opération se déroulera pendant les Vacances d'hiver, Vacances de printemps et Vacances d'été.

## **Article 5 :**

La ligue est tenue de réaliser une ou plusieurs journées de présélection, selon les capacités organisationnelles de chaque ligue.

L'opération comporte :

### **1 - Fiche signalétique**

- Nom et prénom
- Date et lieu de naissance
- N° de licence
- Club
- Téléphone du père

### **2 - Mesures anthropométriques**

- Taille (cm)
- Poids (kg)
- Hauteur 1 bras (cm)
- Hauteur 2 bras (cm)

### **3 - Evaluation physique :**

- Saut d'attaque avec élan (cm)
- Saut de block (cm)
- 3X6 m en seconde

## **Article 6 :**

Le joueur (se) qui ne répond pas à une sélection, wilaya, régionale ou nationale, sera sanctionné par : une non-participation aux manifestations organisées par la ligue ou la FAVB.

## **Article 7 :**

Les ligues sont tenues de participer aux inters sélections, « wilaya, zonale ou nationale ». L'opération doit être réalisée quel que soit le nombre de présents.

### **Important :**

**A la fin de chaque mois une journée nationale FAVB est réservée exclusivement aux sélections, tournois mini volley, tournois de Beach volley pour les jeunes catégories.**

**TABLEAU PREDICTIF DE LA TAILLE DU GARCON**

Age (ans)	Taille (%)	Par age (%)	210 (cm)	205 (cm)	200 (cm)	195 (cm)	190 (cm)	185 (cm)
8	72,2		151,6	148,0	144,4	140,8	137,2	133,6
9	75,4	3,2	158,3	154,6	150,8	147,0	143,3	139,5
10	78,2	2,8	164,2	160,3	156,4	152,5	148,6	144,7
11	80,9	2,7	169,9	165,8	161,8	157,8	153,7	149,7
12	83,9	3	176,2	172,0	167,8	163,6	159,6	155,2
13	87,5	3,6	183,8	179,4	175,0	170,6	166,3	161,9
14	91,5	4	192,2	187,6	183,0	178,4	173,9	169,3
15	95,2	3,7	199,9	195,2	190,4	185,6	180,9	176,1
16	98,1	2,9	206,0	201,1	196,2	191,3	186,4	181,5
17	99,1	1,3	208,7	203,8	198,8	193,8	188,9	183,9
18	100	0,6	210	205	200	195	190	185

**TABLEAU PREDICTIF DE LA TAILLE DE LA FILLE**

Age (ans)	Taille (%)	Par age (%)	200 Cm	195 cm	190 Cm	185 Cm	180 cm	175 Cm
8	77,8		155,6	151,7	147,8	143,9	136,2	136,2
9	81,1	3,3	162,2	158,1	154,1	150,0	146,0	141,9
10	84,5	3,4	169,0	164,8	160,6	156,3	152,1	147,9
11	88,4	3,9	176,8	172,4	168,0	163,5	159,1	154,7
12	92,5	4,1	185,0	180,4	175,8	171,1	166,5	161,9
13	95,5	3	191,0	186,2	181,5	176,5	171,9	167,1
14	97,6	2,1	195,2	190,3	185,4	180,6	175,7	170,8
15	98,8	1,2	197,6	192,7	187,7	182,8	177,8	172,9
16	99,8	1	199,6	194,6	189,6	184,6	179,6	174,7
17	99,9	0,1	199,8	194,8	189,8	184,8	179,8	174,8

Tiré de coaches, Digest, FIVB 1997.

Le choix devra être orienté vers le critère de Taille, il est possible d'avoir la valeur prédictive de la taille adulte à partir de la taille actuelle de l'enfant, Selon les tableaux N°1 et N° 2 (Digest, 1997) ou en utilisant la taille de parents (Gaisl, 1975) :

$$\text{TAILLE DU GARCON} = \frac{\text{Taille du père} + \text{taille de la mère}}{2} * 1,08$$

$$\text{TAILLE DE LA FILLE} = \frac{\text{Taille du père} + \text{taille de la mère}}{2} * 0,92$$

## REGLEMENT SPORTIF DE MINI VOLLEY

### Article 1

La compétition « mini volley » est ouverte à toutes les associations affiliées aux ligues Zonales qui sont en règle financièrement vis-à-vis de la FAVB.

### Article 2

Cette compétition est réservée aux catégories suivantes :

- Ecoles
  - Garçons nés 2007-2008-2009
  - Filles nées 2008 – 2009- 2010
- Benjamins
  - Garçons nés 2005 – 2006.
  - Filles nées 2006 – 2007.

### Article 3

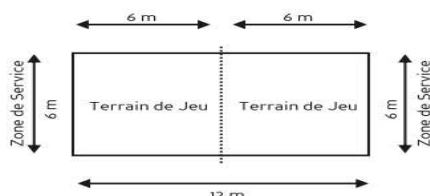
- Les ligues zonales doivent organiser 4 Tournoi pendant l'année (Novembre-décembre-mars- juin)
- Le tournoi du mois de juin sera organisé au niveau des grands Boulevards, places publiques du chef-lieu de la wilaya et les plages, sous le slogan de la FIVB « VOLLEYBALL YOUR WAY2019 ».

Les ligues doivent respecter les règles de jeux suivantes :

#### ❖ BENJAMINS

#### Formule 4 contre 4

- Elle se déroulera le premier semestre de la saison.
- Chaque club doit participer avec trois (3) équipes au minimum de différent niveau ou plus si l'organisation le permet.



#### Règlement 4 vs 4 :

- Le tournoi doit se dérouler au moins sur 03 trois terrains et plus.
- Pour le gain du match, le nombre de sets et de points restent à l'estimation de la ligue organisatrice.
- Trois (3) contacts obligatoires par équipe.
- Utilisation du service bas, le service tennis est toléré pour les équipes du niveau « I ».
- A chaque rotation changement de joueurs au service.
- Le renvoi intentionnel du ballon au 1<sup>er</sup> ou au 2<sup>ème</sup> contact est interdit.
- Les joueurs doivent circuler dans toutes les zones et chaque joueur doit faire la passe.

	Formule 4 vs 4	
	Garçons	Filles
<b>Dimension</b>	6m / 12 m	
<b>Hauteur du filet</b>	215 cm	212 cm
<b>Age</b>	13-14 ans	11-12 ans

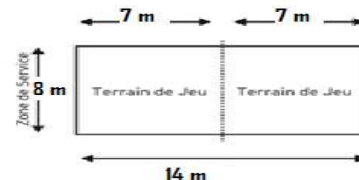
## Formule 6 contre 6

- Elle se déroulera le deuxième semestre, pour les jeunes qui sont en dernière année benjamine.
- Nombre de joueurs : 08 à 10 joueurs (ses) par équipe, à chaque rotation changement de joueur au service.

	Formule 6 vs 6 joueurs Confirmés	
	Garçons	Filles
Dimension	8m / 14 m	
Hauteur du filet	215 cm	212 cm
Age	14 ans	12 ans

Chaque club doit participer avec deux (02) équipes au minimum ou Règlement 6 vs 6:

- Plus si l'organisation le permet.
- Idem que Le règlement du 4 vs 4.
- La feuille de match spéciale mini volley (FAVB) est disponible sur le site [www.afvb.org](http://www.afvb.org) rubrique téléchargement.



### **ECOLES :**

Dans cette catégorie d'âge on peut organiser des journées de jeux de terrain réduit ou des jeux de relais et parcours.

- **Mini volley : jeux de terrains réduits**

Type de jeu	Largeur	Longueur	Hauteur du Filet
1 vs 1	1,5 m	4 m	2 m
2 vs 2	3 m	6 m	2 m
3 vs 3	4,5 m	8 m	2 m
4 vs 4	6 m	12 m	2 m

- **Relais, Parcours ou circuits :**

Les relais :

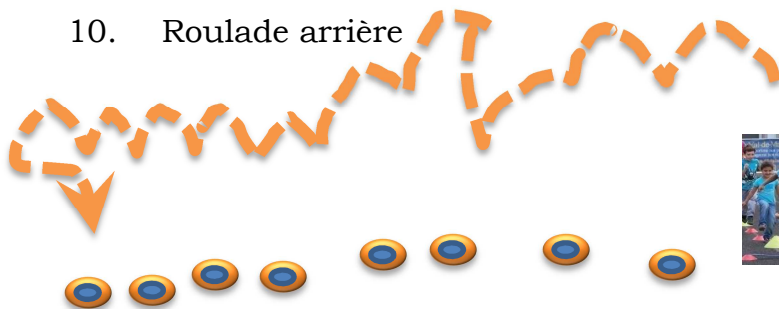
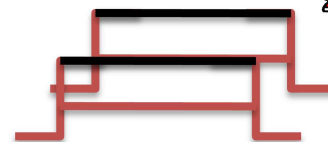
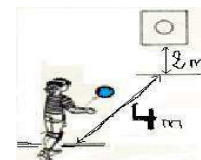
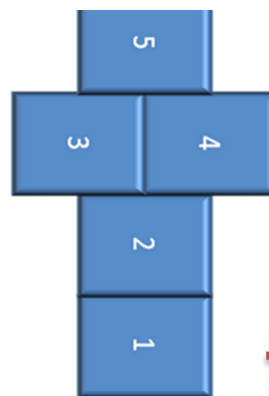
Représenté par les différents exercices de courses de vitesse avec ou sans balle.

- Les parcours :

Représentés par un ensemble d'exercices enchainés sans arrêt, séparés par une distance. Courir, ramper, sauter, lancer et attraper le ballon etc.

### **Exemple de circuit : avec ou sans ballon**

1. Effectué une roulade avant
2. Sauter un obstacle.
3. Ramper et passé le tunnel.
4. Récupéré la balle et la maître sur le plot.
5. Slalomer sur les plots.
6. Tir de précision sur une cible fixe.
7. Sautiller sur une marelle
8. Marché sur une planche (équilibre)
9. Rotation sur soit
10. Roulade arrière





• **Opérations organisée par la FAVB**

- Séminaire au profit des entraîneurs des clubs des Divisions que gère la FAVB (séniors Hommes et Dames).
- Regroupement de réflexion sur les contenus de formation des certificats d'aptitudes fédéraux par la Commission Fédérale des Formations.
- Regroupement de réflexion sur la qualification et d'équivalence (Commission Fédérale Formation).
- Regroupement des arbitres fédéraux et internationaux dans 5 Zones
- Collèges techniques national
- Regroupement des DML et S/G clubs
- Formation sur le logiciel en statistique « Tiebreak »
- Cours international au profit des entraîneurs de salle « FIVB "II" ».
- Stage de formation à temps partiel 1<sup>er</sup> degré INFS/STS Ain Benian,
- Stage de formation à temps partiel 2<sup>ème</sup> degré e INFS/STS Ain Benian
- Stage de formation à temps partiel 3<sup>ème</sup> degré, l'ES/STS de Delly Ibrahim ex ISTS.

• **Opérations organisée par les ligues de Zones**

- Journée pédagogique au profit des arbitres de Zones
- Journée pédagogique au profit des entraîneurs des clubs Division III (séniors Hommes et Dames).
- Passage de grade ARBITRE de Wilaya à ZONAL
- Formation d'entraîneurs : certificat d'aptitude fédéral (CAF)

• **Opérations organisée par les ligues de Wilaya**

- Formation arbitres niveau Wilaya
- Journée pédagogique au profit des arbitres
- Journée d'étude sur la gestion administrative.
- Séminaire sur les premiers secours.
- Journée pédagogique au profit des entraîneurs.
- Formation d'entraîneurs (CAF)

**CALENDRIER ADMINISTRATIF 2018 / 2019**

<b>N°</b>	<b>NATURE DE L'OPERATION</b>	<b>DATES</b>
1	Mutations de la saison 2018 /2019	Fin du championnat au 15/09/2018
2	Dépôt du cahier des charges	15/11/2018
3	Transmission des Equipes Qualifiées de la Coupe d'Algérie des Seniors Hommes des Ligues Zonale	31/12/2018
4	Tirage au sort du 1 <sup>er</sup> tour préliminaire de la Coupe d'Algérie des Seniors Hommes	18/01/2019
5	Transmission des équipes qualifiées de la coupe d'Algérie des Seniors des Ligues Zonale (Division Zonale Dame)	08/01/2019
7	Transmission, des équipes qualifiées à l'inter zonal coupe d'Algérie jeune	24/01/2019
8	Transmission, des équipes qualifiées au huitième de finale de la coupe d'Algérie jeunes	03/02/2019
9	Tirage au sort des huitièmes de finale de la coupe d'Algérie jeune.	07/02/2019
10	Transmission, des équipes qualifiées à l'inter zonal du championnat d'Algérie jeune	24/02/2019
11	Transmission, des équipes qualifiées huitième de final du championnat d'Algérie jeune	17/03/2019
	Transmission des équipes qualifiées au tournoi d'accession à la nationale UNE seniors dames	17/03/2019
13	Tirage au sort des huitièmes de finale du championnat d'Algérie jeune.	20/03/2019
14	Transmission Des Equipes Qualifiées Au Tournoi D'accession A La Division Excellence Seniors Homme	24/03/2019
15	Période de mutation 2019/ 2020.	Fin du championnat au 31/08/2019
16	Début de la saison sportive 2019 / 2020	Super Division Hommes 20/09/2019
		Nationale Une Dames 27/09/2019
		Excellence Hommes 04/10/2019
		Division Zonale Hommes 04-05/10/2019
		Division Zonale Dames 11/12/10/2019
		Zonal Jeune 18-19/10/2019

## BAREME FINANCIER

N°	FAUTES	Sanctions Financières (LIGUES)	Sanctions Financières (FAVB)
1	Absence du service d'ordre. Catégorie seniors.	3 000	10 000
2	Défaut de présentation de feuille de match par l'équipe recevant ou désignée en premier lieu.	1 000	2 000
3	Absence de ramasseurs de balles.	-	10 000
4	Absence de toises.	500	1 000
5	Absence de tiges.	500	3 000
6	Absence de tableau de marque.	500	3 000
7	Absence de trois ballons au moins.	1 000	3 000
8	Absence de plaquettes de changement.	1 000	3 000
9	Fausse déclarations et falsifications.	20 000	20 000
10	Présentation de l'équipe sur le terrain avec une tenue non réglementaire.	2 000	5 000
11	Fraude sur l'identité et photo d'un joueur.	20 000	20 000
12	Forfait tardif et club adverse non avisé Forfait constaté par l'arbitre.	30 000	150 000
13	Forfait après l'ouverture du championnat.	20 000	100 000
14	Forfait lors d'une finale Coupe d'Algérie.	-	300 000
15	Forfait lors d'une finale du National par catégories.	-	50 000
16	Abandon de terrain ou refus de reprendre le jeu.	20 000	100 000
17	Joueur ou dirigeant refusant de quitter le terrain après expulsion.	10 000	20 000
18	Voies de faits envers un officiel ou arbitre du match.	30 000	30 000
19	Mauvais comportement dirigeants, athlètes et public.	10 000	100 000
20	Incident sur le terrain.	10 000	50 000
21	Incident sur le terrain entraînant l'arrêt de la rencontre.	50 000	150 000
22	Joueur ou dirigeant déchirant la feuille de match officielle.	20 000	50 000
23	Confirmation des réserves (Identification, Pénalité et Qualification) et techniques. (paiement par mandat ou virement postal)	1 000	3 000
24	Non confirmation des réserves.	2 000	6 000
25	Appel contre décision et droit d'évocation (paiement par mandat ou virement postal).	1 000	3 000
26	Feuille de match non transmise par l'arbitre dans les délais.	500	1 000
27	Retard dans la régularisation des amendes.	10% supplémentaire du montant à payer. Perte des matchs suivants par pénalités.	
28	Récusations d'arbitre	2000 DA	5 000 DA
29	Perte de match par pénalité décidée par la CFRQD.	5 000 DA	20 000 DA
30	Non-respect des directives protocolaires (coupe-championnat).		200 000 DA
31	Refus de participer à une cérémonie officielle de remise.		200 000 DA

**AUTRE BAREME FINANCIER**

<b>N°</b>	<b>OPERATIONS</b>	<b>MONTANTS</b>		<b>OBSERVATIONS</b>
<b>1</b>	<b>Affiliation</b>	<b>Ligue : 5000,00 DA</b>	<b>FAVB</b>	<b>A La Création Ou Au Réengagement Après Le Forfait Général</b>
<b>2</b>	<b>Cotisation</b>	<b>Ligue : 2000,00 DA</b>	<b>FAVB : 3000,00 DA</b>	<b>Annuelle</b>
<b>3</b>	<b>Engagement Et Frais D'arbitrage</b>	<b>Après Approbation de la FAVB</b>	<b>Sur décision de la FAVB</b>	<b>Annuel</b>
<b>4</b>	<b>Droit De Mutation Et De Démission</b>	<b>Ligue : 2000,00 DA</b>	<b>FAVB : 5000,00 DA</b>	<b>Saison sportive</b>
<b>5</b>	<b>Prêt De Joueur (Compétition Nationale)</b>	<b>15 000,00 DA</b>		
<b>6</b>	<b>Transfert International A L'étranger</b>	<b>Joueur E.N : 40 000DA</b>		

## ANNUAIRE DES CLUBS 2018 / 2019

Clubs	ADRESSE	E-MAIL	Nom de Président	N° TEL	N° FAX
OST	SALLE OMS BACCARO TICHY	<a href="mailto:ostichy@live.fr">ostichy@live.fr</a>	BOUTOUMI ZOUHIR	0772161439	034117337
ASVB	Salle Ben Omar Abdelkader ex palais des sport Blida	<a href="mailto:asvb.blida@gmail.com">asvb.blida@gmail.com</a>	AGROUM OMAR	025313882 0553960564	025391954
ASWB	210 place emir Abdelkader BP 112 Bejaia	<a href="mailto:aswbvolletball@hotmail.fr">aswbvolletball@hotmail.fr</a>	Djenidi Abdelhafid	0550472018	034228669
BVB	ACCADEMIE DES SPORTS OPOW BEJAIA	<a href="mailto:bejaiabvb@gmail.com">bejaiabvb@gmail.com</a>	TABET HAKIM	0555002603	
EFAA	Maison des jeunes Boutib Douadi Ain Azel	<a href="mailto:fanarvball@yahoo.fr">fanarvball@yahoo.fr</a>	Benhaddouch Abdallah	036 95 38 39 0553532477	036953839
CSS	Complexe Abdelaziz Bakhouche Sétif	<a href="mailto:Nekaa.Peter92@Gmail.Com">Nekaa.Peter92@Gmail.Com</a>	Nekaa Mohamed	0794477020 0773614537	
ESS	Complexe sportif 08 mai 45 OPOW de Sétif	<a href="mailto:etoilesetif_volley@yahoo.fr">etoilesetif_volley@yahoo.fr</a>	Khababa Toufik	036743198 0550390190	036743198
EST	BP n° 98 Tadjenanet	<a href="mailto:estadjenanet@yahoo.fr">estadjenanet@yahoo.fr</a>	Azzem Ahmed	031483111 0554622120	031483111
GSP	71 Chemin El Ibrahim El Mouradia	<a href="mailto:gspsonatrach@yahoo.fr">gspsonatrach@yahoo.fr</a>	Djellouli Yacine	021692219 0771463737	021692217
HAMRA	02 Rue Kouta El-Sebti Annaba	<a href="mailto:administration@cshamra.org">administration@cshamra.org</a>	Salmi Mohamed Taher	0771750553 038409068	038409068
IBMC	B.P 78 METLILI	<a href="mailto:ibmcvolleyball@gmail.com">ibmcvolleyball@gmail.com</a>	Mohamed Eltaib El Hadj Kouider	0550519958 029825185	029825234
JSCO	Cité 17 Octobre 1961 Oulad Adouane	<a href="mailto:jscoavolleyball@gmail.com">jscoavolleyball@gmail.com</a>	Bouima Redha	036608373	036608373
MBB	Salle Amirouche rue El Hadi Bouzelmate Bejaia	<a href="mailto:mbbvoley@gmail.com">mbbvoley@gmail.com</a>	Boudehouche Saddek	034129272 0551662243	034129272
MCBL	Salle Dada Younes Laghouat	<a href="mailto:mohamedcherier@yahoo.fr">mohamedcherier@yahoo.fr</a>	Kissari Mahmoud	029145355 0661550707	029145352
NCB	Salle EPS (Salle Bleue) Cite Naceria Bejaia	<a href="mailto:ncbvolleyball@hotmail.fr">ncbvolleyball@hotmail.fr</a>	Kabla Fares	034229281 0553259552	034229281
NRBBA	Rue BFG de la Gare BBA	<a href="mailto:nrbkorataira@yahoo.com">nrbkorataira@yahoo.com</a>	Khrissat Abdelghani	0561236672	035738330
NRC	Bibliothèque Public de Chlef	<a href="mailto:najmetchlef02@live.fr">najmetchlef02@live.fr</a>	Belhachemi M'hamad	027717234 0663704083	027717234
OEK	Stade Volleyball Centre D'El Kseur	<a href="mailto:oekevleyball@gmail.com">oekevleyball@gmail.com</a>	Malek Nourddine	034133162 0669149776	034821404
OMK	BP 354 El Milia 18001	<a href="mailto:omkvolleyball@gmail.com">omkvolleyball@gmail.com</a>	Fanit Lamine	0770386939	034024545
POC	A.P.C de Chlef B.P 122 – Chlef	<a href="mailto:pocchlef@yahoo.fr">pocchlef@yahoo.fr</a>	Heus Mohamed	0550978434 027779005	027779005
RCB	Toudja Centre Bejaia	<a href="mailto:rcbejaiavolleyball@yahoo.fr">rcbejaiavolleyball@yahoo.fr</a>	Kechbit Chabane	0560940143	034127186
RCM	Salle Oms Mayouf Salem M'sila	<a href="mailto:rcmsilavolley@yahoo.com">rcmsilavolley@yahoo.com</a>	Lakhdar Hamina Abdhamid	035551783 0557145213	035551783
RMA	Complexe Sportif de proximité Arzew	<a href="mailto:rmazew@gmail.com">rmazew@gmail.com</a>	Benyettou Abdelkader	0771892644	041791051 041793901
SVB	Route Communale Seddouk Bejaia	<a href="mailto:seddoukvb@hotmail.fr">seddoukvb@hotmail.fr</a>	Bouazza Tahir	034323715 0776216559	034323715
WAT	Boulevard Colonel Lotfi Tlemcen	<a href="mailto:volleytlemcen@yahoo.fr">volleytlemcen@yahoo.fr</a>	Benabdellah Abdelhakim	043276149 0550568461	043276149
WOR	Complexe Rouiba	<a href="mailto:volleyball.rouiba@gmail.com">volleyball.rouiba@gmail.com</a>	kheddache Habib	0550409985 0554764401	021851957
WAB	Cité 82 Logts AADL Bt B N°9 Bejaia	<a href="mailto:wabejaia@hotmail.com">wabejaia@hotmail.com</a>	Lamri Karim		034160660 034226797
NAHD	03 Rue Amar Ben Samra Hussein Dey Alger	<a href="mailto:nahdvolleyball@gmail.com">nahdvolleyball@gmail.com</a>	Roubai Sid Ali	0553520062	021771920
CRBB	Salle Rezzag Omar Sidi Abaz Bounoura	<a href="mailto:crbbounoura@hotmail.com">crbbounoura@hotmail.com</a>	Tahri Noureddine	029255549 0770208680	029255549
OEO	Rue Mohamed Khemisseti El Oued	<a href="mailto:oeovolleyball@gmail.com">oeovolleyball@gmail.com</a>	Rezzag Lobza Said	0560514448	
JS	Salle OMS 20 Aout 55 Skikda	<a href="mailto:jeunesseskikda@gmail.com">jeunesseskikda@gmail.com</a>	Nouara Hassen	0662786015	
ASCA	Rue el Chahid Ben Aziz Messaoud Amoucha	<a href="mailto:tamenehichem@hotmail.com">tamenehichem@hotmail.com</a>	Tamane Hichem	0550112333	036716241
ESD	Salle OMS AZZOUC MESSAOUD	<a href="mailto:Esdsport17@hotmail.fr">Esdsport17@hotmail.fr</a>	Loubachria Ben Azouz	0661296070	
MRHB	BP 26 Hassi Bounif 31290	<a href="mailto:Batitou33@yahoo.fr">Batitou33@yahoo.fr</a>	Bouidia Hichem Mohammed	0542201779 0770211779	041276649
JMB	325, cité 500 Logt Batna	<a href="mailto:Csaibatna05@gmail.com">Csaibatna05@gmail.com</a>	Khenissa Amar	0558683803 033291210	033273803
CRBC	SALLE OMS CHETTIA	<a href="mailto:crbc_chlef@yahoo.fr">crbc_chlef@yahoo.fr</a>	HAMOUCHE ABDELHADI	0560197224	027739255
WAT AIN TAYA	STADE COMMUNAL AIN TAYA	<a href="mailto:samydidouche@gmail.com">samydidouche@gmail.com</a>	Samy didouche	0557759181	

## ANNUAIRE DES LIGUES SAISON 2018/2019

LIGUES	ADRESSE	E-MAIL	N° TEL	N° FAX	N° Tel Président
Alger	56, rue Larbi Ben M'hidi Alger	<a href="mailto:lavb2011@yahoo.fr">lavb2011@yahoo.fr</a>	021 734346	021 734346	0770 166924
Annaba	Maison de Jeunes khaldi Abderrahmane 23000 Annaba	<a href="mailto:lavb23000@hotmail.com">lavb23000@hotmail.com</a>	038 835619	038 835619	0778 857323
Batna	Stade OPW du 1er Novembre 54 05000 Batna	<a href="mailto:lvbbatna05@yahoo.fr">lvbbatna05@yahoo.fr</a>	033 758668	033 758668	0773 339047
Béjaia	01, place patrice Lumumba Bejaia	<a href="mailto:lvvbejaia@hotmail.fr">lvvbejaia@hotmail.fr</a>	034 228975	034 228975	
Biskra	Maison des Ligues Bei Morrah Biskra	<a href="mailto:lvvbbiskra@yahoo.fr">lvvbbiskra@yahoo.fr</a>	033 758668	033 758668	0550 392324
Bordj	Rue n° 212 Bordj Bou Arriredj	<a href="mailto:lbvb@yahoo.com">lbvb@yahoo.com</a>	035 738330	035 738330	
Blida	OPOW Mustapha Tchaker Blida	<a href="mailto:lvvblida@yahoo.fr">lvvblida@yahoo.fr</a>	025 430959	025 430959	0795 701031 0561 96 8528
Boumerdes	Salle OMS Boumerdes	<a href="mailto:volleyboum@gmail.com">volleyboum@gmail.com</a>	024 815248	024 8152 48	0554 191043
Chlef	Maison des ligues CIA des Fonctionnaires Chlef	<a href="mailto:lvvbc02@hotmail.com">lvvbc02@hotmail.com</a>	027 773910	027 773910	0792 860737
Constantine	72, Rue Larbi Ben Mhidi PB 12 Constantine	<a href="mailto:lvbcne@yahoo.fr">lvbcne@yahoo.fr</a>	03190 04 18	031900418	0555713102
Djelfa	Salle oms cite 05 juillet Djelfa	<a href="mailto:lvbdjelfa17@gmail.com">lvbdjelfa17@gmail.com</a>	027 909129	027 909129	0792 654220 0554 516606
El Oued	BP 1444 039000 El Oued	<a href="mailto:lvvbeloued@yahoo.fr">lvvbeloued@yahoo.fr</a>	032 247841	032 247841	0661 399739
El Bayadh		<a href="mailto:League32wb@gmail.com">League32wb@gmail.com</a>			
Ghardaïa	BP 85, maison des ligues Ghardaïa	<a href="mailto:lvvb47@yahoo.fr">lvvb47@yahoo.fr</a>	029 880906	029 880906	0662 989236
Jijel	Opow jijel	<a href="mailto:liguevolleyjijel@yahoo.fr">liguevolleyjijel@yahoo.fr</a>	034 477170	034 477170	0771 293907
Laghouat	Stade 18 février Laghouat	<a href="mailto:lvvblaghouat@outlook.fr">lvvblaghouat@outlook.fr</a>	029 927929	029 927929	0550 622393
Mascara	Stade unite africaine	<a href="mailto:lmvb29@yahoo.fr">lmvb29@yahoo.fr</a>	045 815901	045 815901	0780 519859
Médéa	OPOW Imame Lies de Médéa	<a href="mailto:lwmvb26@gmail.com">lwmvb26@gmail.com</a>	025 584038	025 58 40 38	
Mila	Stade Belaid Belkacem Mila 43000	<a href="mailto:w.volleyball@yahoo.fr">w.volleyball@yahoo.fr</a>	031 47 50 58	031 475058	0541 789370
Mostaganem	Maison de jeunes Hassi Mamech	<a href="mailto:saadabenfreha@yahoo.fr">saadabenfreha@yahoo.fr</a>	045 216881	045 216881	0550 565741
Oran	Maison des ligues Sports, 11 rue Ferah Hadj Oussama Oran	<a href="mailto:lovb31@yahoo.fr">lovb31@yahoo.fr</a>	041 513064	041 513064	0771 882614
Ouargla	BP 99 Ouargla	<a href="mailto:lvvb.ogx@yahoo.com">lvvb.ogx@yahoo.com</a>	029 764651	029 764651	
Saida	Maison des ligues Saida	<a href="mailto:Liguesaida20@gmail.com">Liguesaida20@gmail.com</a> <a href="mailto:Berrachedi2608@live.fr">Berrachedi2608@live.fr</a>	048 518265	048 518265	0670 284519
Sétif	BP N° 69 Sétif 19000	<a href="mailto:lpsvb@yahoo.fr">lpsvb@yahoo.fr</a>	036 743528	036 743528	0661 842063
Sidi-Bel-Abbès	OPOW 24 février 56 SBA	<a href="mailto:lahcensekrane@gmail.com">lahcensekrane@gmail.com</a>	048 541669	048 541669	0551 653833
Skikda	Complexe de proximité des Frères Bouhadja Bp 119 Skikda	<a href="mailto:liguevbskikda@gmail.com">liguevbskikda@gmail.com</a>	038 701207	038 835619	0555 029751 0778 562621
Tlemcen	OPOW Akid Lotfi Birouna Tlemcen	<a href="mailto:lv13000@yahoo.fr">lv13000@yahoo.fr</a>	043 278975	043 278975	0557 909945
Tiaret	Rue Saim Djilali	<a href="mailto:lvvb14@yahoo.fr">lvvb14@yahoo.fr</a>	046 428223	046 428223	0555 218354
Tizi-Ouzou	Stade 1er novembre Tizi-Ouzou	<a href="mailto:liquetiziouzou@yahoo.fr">liquetiziouzou@yahoo.fr</a>	026 118838	026 118838	

## INFORMATIONS UTILES

### SIEGE DE LA FEDERATION ALGERIENNE DE VOLLEYBALL

➤ **Adresse Postale**

Salle Omnisports Cite Didouche Mourad  
– Oued Smar – Beaulieu  
16059 Alger

➤ **Contact**

– TEL : + 213 (0) 23 93 25 88

– FAX : + 213 (0) 23 93 25 89

➤ **Site Web : [www.afvb.org](http://www.afvb.org)**

➤ **Adresse Electronique : [favb2004@yahoo.fr](mailto:favb2004@yahoo.fr)**

➤ **Page FACEBOOK : FAVB INFOS**

➤ **Les Opérations Financières, seront effectuées par Virement au Compte FAVB.**

**BEA Code Banque : 002, Code Agence : 00018**

**N° de compte : 00200018180325041241**

**Adresse : Boulevard Zighout Youcef - Alger**

➤ **Adresse Du Tribunal Arbitral Des Sports.**

**Comité Olympique Algérien BP 460 Ben-Aknoun 160 16 Alger.**

**TEL N° : + 213 (0) 23-38-13 -77**